

VOTRE DÉPARTEMENT

N° 100 // AOÛT 2020 //

MAG TARN-ET-GARONNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

TOUJOURS

À VOS CÔTÉS



L'action sociale

Réorganisée et modernisée

P 9

Services de proximité

Partout et pour tous

P 28

www.ledepartement.fr



SOMMAIRE

INTERVIEW

« Nous avons tenu nos engagements » P. 4

TOUJOURS À VOS CÔTÉS

L'action sociale au cœur des territoires	P. 9
Maison des solidarités	P. 10
Enfance et famille	P. 14
Aînés : autonomie et maintien à domicile	P. 17
La Maison départementale des personnes handicapées	P. 20
Priorité au retour à l'emploi	P. 22
Des services de proximité	P. 28

SECOURS

1 ^{er} partenaire des sapeurs-pompiers	P. 30
---	-------

ÉDUCATION

Offrir le meilleur aux collégiens	P. 32
-----------------------------------	-------

SPORTS ET LOISIRS

Jeunesse et animation sportive	P. 36
--------------------------------	-------

ZOOM

Éducation artistique... quand la culture se partage	P. 40
---	-------

EXPRESSIONS

P. 46

Août 2020 - Numéro 100

Publication du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne

Hôtel du département - 100 boulevard Hubert Gouze

82013 Montauban cedex

Tél. : 05 63 91 82 00

ISSN : 2553-8659 (en ligne)

ISSN : 2553-4408 (imprimé)

Directeur de publication : M.-J. Mauriège

Rédaction : direction de la communication en collaboration avec les directions et services du Département

Conception graphique et mise en page :

direction de la communication

Photos : J.-M. Maume / F. Lalande / iStock / Shutterstock

(sauf mention)

Impression : Léonce Deprez

Ce magazine est disponible en version sonore réalisée par l'Association des donneurs de voix

Bibliothèque sonore Claude Laplace - 20, avenue Jean Jaurès
BP 162 - 82000 Montauban - Tél. : 05 63 63 89 42



 [departement.tarnetgaronne](https://www.facebook.com/departement.tarnetgaronne)

 [@tarnetgaronne82](https://twitter.com/tarnetgaronne82)

 [@tarnetgaronne_dpt](https://www.instagram.com/tarnetgaronne_dpt)



P 6

Gymnase Azaña

Un équipement sportif dernier cri



P 15

Enfance et famille

Un nouveau bâtiment moderne et fonctionnel pour le Centre départemental



P 33

12 millions d'euros

pour une véritable cure de jouvence du Centre universitaire

L'Écologie, priorité à concilier avec le développement économique



La campagne des élections municipales et leurs résultats ont confirmé la montée en puissance de l'écologie comme thème de préoccupation majeur de nombre de Français.

Indéniablement, le réchauffement climatique, l'érosion de la biodiversité, la pollution des eaux, des sols et de l'air constituent des menaces inquiétantes. Assurément, celles-ci appellent des réponses à la hauteur des enjeux de la part des acteurs publics et des efforts importants du côté des particuliers comme des entreprises.

Mais l'impératif écologique, dont il faut se féliciter de la prise de conscience, ne doit pas occulter les autres exigences à prendre en compte, notamment celle de la poursuite du progrès économique et social.

Trop de discours militants ignorent, voire nient, cette réalité. Parfois, aussi, les mesures prises pour la protection de l'environnement pénalisent indûment nos producteurs nationaux, à l'image de nos agriculteurs qui subissent une surenchère de normes auxquelles ne sont pas toujours tenus leurs concurrents qui, pourtant, commercialisent leurs produits en France. Or, nous aurons besoin de croissance économique pour faire face à la hausse inévitable de nos dépenses de santé. Nous aurons besoin de croissance économique pour prendre en charge la constante augmentation du coût de la dépendance et celui de nos retraites. Nous aurons enfin besoin de croissance économique pour financer les investissements nécessaires à notre transition écologique.

Sur ce sujet, le Premier Ministre Jean Castex a dit croire en « la croissance écologique », qu'il a opposée à « la décroissance verte ». Il s'agirait ainsi d'ériger l'écologie en priorité tout en la conciliant avec l'objectif de développement économique. Cette ligne équilibrée semble être celle de la raison et du bon sens. C'est en tout cas celle que partage le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne.

Christian ASTRUC

Président du Conseil départemental

NOUS AVONS TENU NOS ENGAGEMENTS »

Christian Astruc,
Président
du Conseil
départemental

**À quelques mois
du terme de son
premier mandat
en tant que
Président du Conseil
départemental,
Christian Astruc
a répondu à nos
questions.**



■ Depuis plus de 5 ans que vous êtes Président du Conseil départemental, qu'est-ce qui a changé entre le Christian Astruc de 2015 et celui de 2020 ?

Christian Astruc : « Forcément, il y a un gros changement quand on passe de maire de la commune de Dunes et Conseiller général à Président du Conseil départemental. Le changement le plus visible c'est ma présence quotidienne à Montauban. Bien sûr, il y a plus de responsabilités car je m'implique dans toutes les problématiques de dimensions départementales. Mais, en définitive, c'est un peu pareil pour toutes les collectivités et c'est souvent une question de bon sens. Quelle que soit leur taille ou leur importance, l'engagement qu'on y met et la façon dont elles doivent être gérées sont les mêmes. »

■ **Est-ce que Président du Conseil départemental est une fonction dans laquelle on prend du plaisir ou au moins qui apporte quelques satisfactions ?**

C.A. : Le plaisir que j'en retire c'est celui du devoir accompli. Et j'ai la grande satisfaction de réaliser nos missions aux côtés de tous les agents de la collectivité et avec mes amis de la majorité départementale.

■ **En vous retournant sur ce qui a été accompli depuis le début du mandat, qu'est-ce qui vous rend le plus fier ?**

C.A. : Je ne parle pas de fierté mais plutôt de satisfaction. La principale, s'il faut en choisir une, c'est notre politique d'aide aux communes que l'on a mis en place en 2016 et que l'on a revu récemment. Nous apportons des aides conséquentes à toutes les communes mais, bien sûr, cette aide est véritablement essentielle pour les plus petites d'entre elles. Aider les élus de proximité que sont les maires et les conseillers municipaux, surtout sur le territoire à réaliser des opérations d'investissement pour mieux équiper leur commune et au final rendre plus de services à leurs administrés, c'est une vraie satisfaction.

■ **Est-ce que malgré les contraintes, les lourdeurs, les règles, la situation politique, etc., vous avez pu faire ce que vous souhaitiez depuis 2015 ou est-ce qu'il a fallu s'adapter aux circonstances ?**

C.A. : Je dirais tout simplement qu'avec la majorité départementale nous avons tenu le cap et que nous sommes parvenus à réaliser l'ensemble de nos engagements : pas d'augmentation d'impôts, maîtriser les dépenses de fonctionnement, la réalisation d'un programme d'investissement sans précédent, la réduction de l'endettement du Département qui était beaucoup trop élevé lorsque nous sommes arrivés aux affaires. Nous avons tenu nos engagements !

■ **Est-ce qu'il y a des projets qui vous tiennent à cœur et que vous n'avez pas encore pu mettre en œuvre ?**

C.A. : À ce jour je dirais que tous les projets nécessaires aux Tarn-et-Garonnais ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. Pour les projets futurs que nous portons, ils seront communiqués en temps utile...

■ **Les prochaines élections départementales auront lieu, normalement, en 2021. Comment voyez-vous globalement l'avenir des Départements et celui du Tarn-et-Garonne en particulier ?**

C.A. : De manière générale, je suis tout à fait confiant sur l'avenir des Départements. Pour moi, il y a trois niveaux essentiels : la commune, le Département et l'Etat. Les communautés de communes et les Régions sont des maillons intermédiaires. Le Conseil régional pourrait être composé, en tout ou partie, de conseillers départementaux, désignés par leurs pairs, ce qui permettrait à la Région d'être plus proche des citoyens. C'est un sujet que j'avais abordé avec le Ministre Sébastien Lecornu, en présence de plusieurs autres présidents de Conseils départementaux qui y étaient plutôt favorables. L'avantage principal serait bien sûr la proximité puisque le Conseiller départemental est, avec le maire, un élu de terrain.

■ **Est-ce qu'en regardant votre bilan de Président vous avez, vous et votre majorité, un ou plusieurs regrets ?**

C.A. : Non, je ne regrette rien de ce que nous avons fait avec la majorité départementale. J'assume tout ! Et si c'était à refaire, nous referions exactement la même chose.

« Je ne regrette rien de ce que nous avons fait avec la majorité départementale. J'assume tout ! »





INAUGURATION DU GYMNASE AZAÑA

UN ÉQUIPEMENT SPORTIF DERNIER CRI !



© Gérard Fournieu

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2019 les élèves du collège Azaña de Montauban ont la chance de profiter, comme tous les autres collégiens montalbanais, d'un gymnase qui leur est dédié. Ce gymnase qui, à l'instar du collège dont il dépend, porte le nom de Manuel Azaña, a été construit par le Conseil départemental pour répondre à un besoin non satisfait depuis l'ouverture du collège en 2009.

Pourtant, les cours d'EPS sont obligatoires pour tous les collégiens et il était plus que nécessaire de leur fournir l'infrastructure indispensable à la pratique des activités inscrites au programme de l'Éducation nationale.

UN LARGE CHOIX DE DISCIPLINES

C'est désormais chose faite et en ce vendredi 3 juillet 2020 on procédait à l'inauguration de ce nouvel équipement tant attendu et tellement apprécié depuis sa mise en service.

C'est avec fierté et en présence des élus départementaux, du directeur académique des services de l'Éducation nationale Pierre Roques, du principal du collège Philippe Sola, du président de l'association Mémoire de l'Espagne Républicaine 82 Joseph Gonzalez, du préfet Pierre Besnard, que le président du Conseil départemental Christian Astruc a eu le plaisir d'inaugurer le gymnase du collège Manuel Azaña :

« Ce gymnase est le symbole de l'engagement de la Collectivité départementale à réaliser des installations sportives permettant un enseignement qualitatif de l'EPS en collège, c'est-à-dire un enseignement permettant un large choix de disciplines au plus près des bâtiments dédiés aux disciplines théoriques. Cet ouvrage sportif, d'une **superficie de 1 675 m²**, a été **financé intégralement par le Département pour un montant total de 2,3 millions d'euros**. Il offre de **nombreux terrains de jeux collectifs** tels que le **basket-ball** sur 4 terrains, le **handball** sur 3 terrains, le **volley-ball** sur 5 terrains et permet aussi des activités, dites de pleine nature, avec la pratique de l'es-

calade sur un mur exceptionnel de 22 mètres de large et de 7 mètres de haut composé de dévers. » Il faut dire que l'attente en valait la peine puisque ce bâtiment est non seulement utile et pratique mais qu'en plus il bénéficie d'une esthétique particulièrement réussie. La **conception bioclimatique du bâtiment** a imposé une architecture s'adaptant aux caractéristiques et aux particularités du lieu d'implantation afin de favoriser les économies d'énergie tout en bénéficiant d'un cadre de vie agréable. Il s'agissait d'obtenir le confort recherché de la manière la plus naturelle possible en profitant au maximum du soleil en hiver tout en s'en protégeant en été. **Les choix architecturaux ont**

porté en particulier sur la recherche d'un **éclairage naturel maximum**. Ainsi les vestiaires sont dotés de larges ouvertures en partie supérieure et, surtout, **l'aire d'évolution sportive est dotée d'une couverture translucide en PVC afin de laisser passer la lumière**. Le résultat, avec un choix de teintes claires est très probant. **Cette couverture translucide permet en outre de bénéficier d'un apport thermique en hiver dès que le soleil fait son apparition**. De plus, l'orientation du bâtiment a été choisie (axe ouest-est) afin de bénéficier sur les deux grandes façades d'un effet de balayage « ventilation basse - ventilation haute », régulé automatiquement par des grilles pilotées par la température. Au final, ce nouveau gymnase est à la fois extrêmement fonctionnel au niveau de ses équipements mais également une réussite architecturale qui a pris en compte dès l'origine les exigences actuelles en matière de développement durable.



Pierre Besnard, préfet de Tarn-et-Garonne et Christian Astruc dévoilent la plaque inaugurale du gymnase du collège Azaña, le 3 juillet dernier.

UN ÉQUIPEMENT TRÈS SOLlicitÉ PAR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Signalons que le gymnase bénéficie non seulement aux collégiens pour les cours d'EPS, l'association sportive du collège et l'UNSS et également à plusieurs associations sportives montalbanaises comme le handball, badminton et escalade. La demande des associations en créneaux horaires étant très importante, le gymnase est utilisé tous les soirs de la semaine par une ou plusieurs associations. **La conception du gymnase permet donc la pratique**

de sports différents en simultan  . Il est    noter que les trac  s des terrains, leur surface et le choix des   quipements sportifs correspondent aux normes de l'  ducation nationale et aux normes f  d  rales pour des comp  titions sportives d  partementales. On comprend donc que ce gymnase Aza  a rallie tous les suffrages et qu'il peut   tre,    juste titre, consid  r   comme une belle r  ussite.



Signature du contrat entre l'agence de l'eau Adour-Garonne et le D  partement.

EAU POTABLE : UN CONTRAT DE PROGR  S ET DES MESURES QUI VONT DANS LE BON SENS

Jeudi 25 juin, pour la 4  me fois depuis le d  but de la mandature du Conseil d  partemental, le Pr  sident Christian Astruc avait convi   les pr  sidents des syndicats des eaux du d  partement    une r  union en pr  sence des responsables de l'agence de l'eau Adour-Garonne pour d  battre de plusieurs sujets d'actualit   autour du th  me de l'eau potable.

Lors de son discours d'introduction, Christian Astruc   voquait en particulier le probl  me du renouvellement des r  seaux et soulignait que les d  penses engag  es et    venir   taient consid  rables et difficiles    supporter par les structures, en particulier en milieu tr  s rural, alors m  me que les financements diminuaient. C'est d'ailleurs une des raisons qui avait motiv   le Pr  sident Astruc    intervenir    ce sujet pr  cis  ment lors du Grand D  bat National, puis aupr  s du minist  re de la transition   cologique et solidaire et   galement par courrier aupr  s de la pr  sidente du conseil d'administration de l'agence de

l'eau, afin que les aides, faibles et complexes,   voluent vers de v  ritables subventions. De fait, les mesures incitatives pr  sent  es par l'agence de l'eau lors de cette r  union semblent aller dans le bon sens. Ainsi, **le plan de soutien de 42 M   pour financer des nouveaux projets permettra de r  pondre aux enjeux prioritaires du bassin Adour-Garonne : s  curisation sanitaire des ressources en eau ; s  curisation quantitative de l'alimentation en eau des populations ; adaptation au changement climatique dans le cadre de l'Entente pour l'eau.** Cette r  union f  t   galement l'occasion pour le D  partement

et l'agence de l'eau de signer un « contrat de progr  s » qui officialise le partenariat financier apport   par les deux structures sur l'ensemble des politiques li  es    l'eau, dont les fili  res eau potable et assainissement. Car, comme le pr  cisait Christian Astruc, « *une synergie de moyens se doit d'  tre mise en   uvre pour soutenir tous les acteurs de la fili  re de l'eau lors de la r  alisation de leurs projets, m  me si le D  partement d'un c  t   et l'agence de l'eau de l'autre, gardent leurs propres cr  t  res d'aide* ».

Un travail en commun dont les usagers de l'eau n'auront qu'   se f  liciter.



LA NOUVELLE VÉLO VOIE VERTE

Après l'achèvement de la Vélo voie verte reliant Montech à Montauban en 2017, l'assemblée départementale a décidé de l'aménagement d'une nouvelle voie cyclable sur l'axe Bressols/Haute-Garonne en passant par Labastide-Saint-Pierre, Orgueil et Nohic.

Aménagement réalisé en trois sections étalés sur 3 ans :

2018 : Section Bressols/ Labastide-Saint-Pierre : longueur 6,160 km

2019 : Section Labastide-Saint-Pierre/Orgueil : longueur 3,029 km

2020 : Section Orgueil/ Nohic/Département 31 : longueur 4,848 km

D'une **longueur totale de 14,037 km** pour un coût de 1 200 000 €, incluant la remise en état de garde-corps sur une vingtaine d'ouvrages d'art et des reprises de maçonnerie quand c'était nécessaire, voici un nouveau lieu de promenade pédestre ou cycliste à découvrir.

La dernière section a été officiellement ouverte à la circulation des piétons et des vélos le 10 juillet dernier, permettant ainsi de rejoindre les deux départements du Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne.

Cette Vélo voie verte de qualité est un **agréable parcours au milieu des champs, des prairies et des vergers de la vallée, souvent ombragé**, qui relie plusieurs villages proches de Montauban. Elle est déjà très utilisée par les habitants, piétons, coureurs, joggeurs, cyclistes, pour des balades en toute sécurité (elle est continue et les traversées de routes sont peu nombreuses et bien signalées). Au -delà de la « fron-

tière », elle se prolonge jusqu'à Villemur-sur-Tarn, distant de 2 km, pour rejoindre la Vélo voie verte existante entre cette ville et La Magdeleine-sur-Tarn. Elle constitue un tronçon de la Véloroute Vallée du Tarn-Causses-Sud Cévennes (V85).

Le revêtement est en grave émulsion, matériau qui s'intègre bien à son environnement et dont la mise en œuvre nécessite peu d'énergie. **La largeur de chaussée est de 2,60 m sur la partie ancienne à hauteur de Bressols, puis de 2,80 m sur la section récente Labastide-Saint-Pierre/ Haute-Garonne.**

Les barrières aux entrées disposées pour sécuriser les utilisateurs, sont imposantes (barre transversale en bois) et laissent un passage libre correct de 1,30 m de large. On trouve quelques bancs au bord de la voie, et une aire d'arrêt à Labastide-Saint-Pierre avec tables-bancs, prairie, jeux d'enfants, panneau d'information, station de gonflage...



L'action sociale au cœur des territoires

**TOUJOURS
À VOS CÔTÉS**

**350 agents territoriaux et 250 assistants familiaux
employés par le Conseil départemental
au service des solidarités humaines**

Depuis 2015, le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne a conduit un processus de modernisation de ses politiques sociales tout en les adaptant à une évolution constante de la réglementation. Ce travail s'est traduit non seulement par une réorganisation substantielle des Maisons Départementales de Solidarités, mais aussi par l'élaboration et la mise en œuvre de documents de planification en lien avec les différents partenaires (ARS, DDCSPP, Pole Emploi, DIRRECTE, PJJ, Hôpital...).

En réorganisant la présence territoriale des Maisons des Solidarités afin de faire coïncider les territoires d'intervention avec ceux des intercommunalités, le Conseil départemental s'est positionné en chef de file de l'action sociale et a créé les conditions d'un travail renforcé avec les partenaires locaux (CCAS, associations...). En produisant et en appliquant des documents de planification dans les domaines d'intervention relevant de sa compétence (gérontologie, protection de enfance, adultes handicapés, insertion logement etc...), le Conseil départemental a fixé un cap et défini des orientations claires en adéquation avec les besoins du territoire. L'ensemble de ces documents prospectifs sont aujourd'hui en phase avancée de réalisation.

PARCE QUE LA SOLIDARITÉ EST LA MISSION PRIORITAIRE DU DÉPARTEMENT :



IMPLANTATION DE MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS



20 sites
pour garantir
un accueil social
de proximité
à tous les
Tarn-et-Garonnais

Quelles missions ?

Dans chacune des Maisons départementales des solidarités (MDS), sur place ou à domicile, un personnel compétent s'investit dans ces missions :

- Accompagnement des familles
- Prévention et protection dans le domaine de l'Aide sociale à l'enfance
- Autonomie des personnes âgées
- Autonomie des personnes en situation de handicap
- Lutte contre la précarité

Concrètement, il s'agit notamment :

- de l'accueil et l'orientation des usagers, pour une demande de renseignements, un dossier à remplir,
- de l'accompagnement des personnes en situation de précarité,
- de l'accompagnement des bénéficiaires de minima sociaux dans leur projet d'insertion socio-professionnelle et de retour à l'emploi,
- de l'accompagnement des futurs parents, parents et enfants de 0 à 6 ans, notamment par le biais des consultations de Protection maternelle infantile (PMI),
- des mesures de prévention, d'accompagnement à la parentalité et de prises en charge au titre de l'Aide sociale à l'enfance (ASE),
- de l'évaluation des besoins des personnes âgées en situation de perte d'autonomie, dans le cadre notamment de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA),
- des dossiers de Prestation de compensation du handicap (PCH), pour les personnes en situation de handicap.

Comment ?

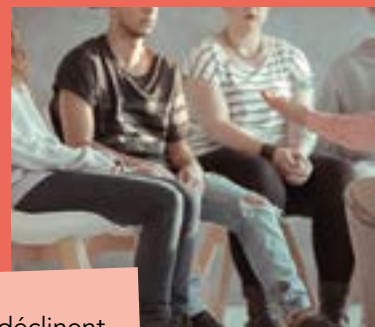
UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ :

Les Maisons départementales des solidarités sont des lieux ouverts à tous, sans condition. Sous l'autorité d'une responsable et d'une responsable-adjointe, elles s'organisent à partir de l'implantation de **20 sites de proximité** répartis sur l'ensemble du territoire départemental et de permanences d'action sociale au sein d'espaces mutualisés (Mairies, Maisons de services au public...) garantissant ainsi un accueil social de proximité pour tous.

Des professionnels à l'écoute :

Toute personne se présentant sur un site de proximité est assurée d'être reçue en toute confidentialité par un professionnel du champs médico-social :

- secrétaires d'accueil et chargés d'accompagnement aux démarches administratives,
- assistants de service social et conseillères en économie sociale familiale,
- éducateurs,
- psychologues,
- professionnels de la protection maternelle et infantile (médecin, infirmière-puéricultrice, sage femme, psychologue et assistante sociale),
- référents personnes âgées-personnes handicapées et infirmières prévention adulte,
- agents départementaux pour l'emploi,
- référents administratifs chargés du Revenu de solidarité active.



L'accueil et l'accompagnement proposés par les professionnels se déclinent à partir d'entretiens individuels, de visites à domicile mais aussi d'actions collectives co-construites avec les personnes (camps enfants et familles, jardins partagés, massages bébés, ateliers sophrologie et « bien être »...).



DES INTERVENTIONS ANCRÉES SUR LES TERRITOIRES :

Le Département souhaite adapter les interventions de ses services aux spécificités de chaque territoire et favoriser ainsi une dynamique de réseau et de partenariat, une proximité avec les personnes, une pluridisciplinarité et une polyvalence garantes d'un accompagnement social global.

Les professionnels des MDS sont donc engagés dans divers projets sociaux de territoires déclinés selon leur axe d'approche :

Axe # 1

Inter-connaissance et coordination : développer la communication et le lien entre les différents acteurs et la population afin de créer un réseau d'acteurs locaux.

Axe # 2

Lien social et précarité : lutter contre l'isolement social et la précarité par le biais de projets d'actions collectives.

Axe # 3

Santé : s'associer tant sur la phase diagnostic que d'élaboration et de mise en œuvre des actions relevant des Contrats locaux de santé.

Axe # 4

Éducation, culture et parentalité : accompagner avec les acteurs locaux les parents et enfants en situation de fragilité, dès la petite enfance.

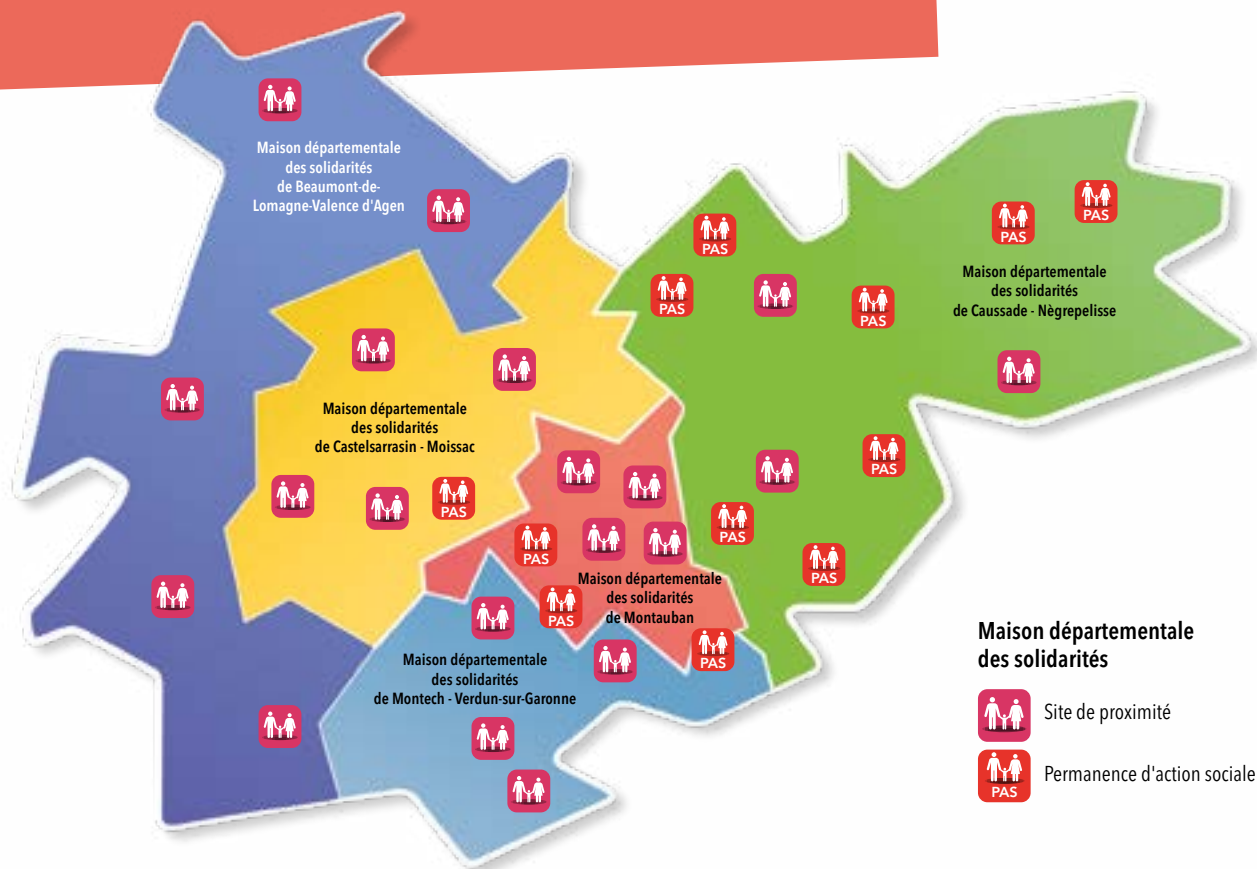
Axe # 5

Diagnostic social : participer à l'état des lieux des territoires afin de mieux comprendre les besoins de la population et de co-construire des actions favorisant le « mieux vivre ensemble ».

Axe # 6

Habitat : participer aux projets de résorption de l'habitat indigne.

L'INNOVATION : LA DÉMARCHE DU RÉFÉRENT DE PARCOURS ET LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR



UN RÉEL PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE DEPUIS SEPTEMBRE 2018

Les Maisons départementales des solidarités sont le lieu d'exercice, partout dans le Tarn-et-Garonne et au plus près des habitants, des compétences sociales et médico-sociales du Département.

Dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, le Département s'engage à mettre en œuvre la démarche du référent de parcours.

À partir de la nomination d'un référent de parcours, l'objectif est de garantir **un accompagnement social global, de qualité et sans rupture aux personnes et familles** confrontées à des situations complexes pouvant nécessiter la mobilisation de plusieurs intervenants.

Cette démarche se fonde en particulier sur le principe de participation active de la personne à la construction de son projet, dans le cadre notamment des instances d'

élaboration et de suivi qui seront mises en places et au sein desquelles elle aura un rôle de premier plan.

Aussi, depuis le début de l'année, le Département engage un vaste plan de formation des professionnels au Développement du Pouvoir d'Agir : une approche pertinente visant à **recentrer la personne au cœur de l'accompagnement**, un processus apte à rendre aux personnes et aux intervenants une capacité de mise en mouvement, un rapport à l'action et aux expériences porteurs de changements.

Aujourd'hui, sur chaque MDS, des groupes de travail constitués de personnes accompagnées et de

professionnels de diverses institutions réfléchissent à la mise en œuvre de cette démarche et à sa déclinaison opérationnelle espérée début 2021.



Quelques chiffres



Chaque année les assistantes sociales reçoivent **20 000** personnes et effectuent **4 000** visites à domicile.



1986

Dans le contexte de décentralisation de la DDASS, la Direction de la Solidarité Départementale organise ses missions à partir de services centraux et d'un déploiement sur le territoire départemental subdivisé en **5 circonscriptions d'action médico-sociale**.



2017

Des pôles de développement social aux Maisons Départementales des Solidarités

Mars 2017 : afin de clarifier la présence institutionnelle du Département sur le territoire montalbanais, de mieux organiser le premier accueil et l'accueil d'urgence et de rationaliser l'encadrement, les quatre pôles de Montauban sont réorganisés en une seule entité sous l'égide d'un responsable de territoire et de deux adjoints. **Création d'une plateforme 1^{er} accueil/urgences sur Montauban.**

Mai 2017 : **changement de dénomination des pôles de développement social en « Maisons départementales des solidarités ».**



2019 / 2021

Le Département s'engage dans la mise en œuvre de l'accueil social inconditionnel de proximité et dans la démarche du référent de parcours, qui constituent avec la stratégie sociale territoriale les trois axes du projet de service 2019 / 2021.



2001

Nouveau schéma d'organisation avec la création de dix « pôles de développement sociaux »

Justifié par l'évolution de la législation sociale et des politiques d'aménagement du territoire et la volonté :

- d'améliorer le service rendu aux usagers en renforçant la proximité des lieux d'accueil du public
- de rénover les pratiques professionnelles en favorisant l'intervention d'équipe pluridisciplinaire et la contractualisation des rapports entre les services et les usagers
- de promouvoir des valeurs de citoyenneté, d'équité et de lisibilité du service public départemental.



Signature de la convention en présence de Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès de la Ministre des solidarités et de la santé.

2019

Mise en place de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté

12 juillet 2019 : signature entre l'État et le Département de la convention appuyant la nouvelle stratégie sociale territoriale, en cohérence avec la **stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté**. Le Département s'engage sur 3 actions, représentant un effort financier supplémentaire de 600 000 € par an et poursuivant **3 objectifs** :

- **empêcher les sorties sèches de l'aide sociale** à l'enfance au moment de la majorité,
- **renforcer l'accès aux droits** sociaux et le travail social,
- **améliorer l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA**. L'accent est mis tout particulièrement sur ce dernier aspect, avec par exemple la mise en place d'un coaching pour ceux qui sont dans le dispositif depuis plus de 5 ans ou la mise en ligne de la plateforme Tarn-et-Garonne emploi.

CONNAISSEZ-VOUS LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL ENFANCE FAMILLE 2017/2021 ?



6 AXES STRATÉGIQUES :

- la consolidation des missions exercées par la protection maternelle et infantile,
- l'amélioration des liens entre les équipes de terrain du pôle solidarités humaines, services sociaux et médico-sociaux, le soin et l'accompagnement pédopsychiatrique,
- la reconsidération des Actions éducatives en milieu ouvert (AEMO) et l'accentuation du travail de prévention précoce,
- l'adéquation de l'offre et de la demande concernant la prévention et le placement,
- l'optimisation de l'accueil départemental d'urgence,
- l'optimisation de la prise en charge des mineurs non accompagnés avec les partenaires concernés.



FOCUS

Évolution de la Protection maternelle et infantile depuis 2015



Le service de PMI a maintenu la qualité des prestations délivrées aux usagers malgré un contexte de pénurie de médecins.

La PMI est chargée d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant. À ce titre, elle assure notamment les consultations et les actions de prévention et de suivi des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans.



Ainsi en 2019 :

- l'accompagnement pendant les grossesses a pu être accru grâce au recrutement d'une 5^{ème} sage-femme, **700 femmes ont été rencontrées pendant leur grossesse,**
- **près de 2 700 enfants ont bénéficié d'une consultation médicale** dans un des 17 sites du département,
- **4 600 enfants ont été rencontrés par les infirmières puéricultrices** au domicile de leurs parents,
- **2 700 enfants ont bénéficié d'un bilan entre 3 et 4 ans** en école maternelle (soit 96 % des enfants de cette tranche d'âge),
- **2 326 enfants ont pu être rencontrés dans le cadre de la protection de l'enfance.**



Ces missions s'adressent à l'ensemble des Tarn-et-Garonnais.

Le Département est responsable aussi :

1. Du Service spécialisé pour l'agrément des assistants maternels et assistants familiaux (SSPA)

Inscrit au schéma départemental, puis validé par l'assemblée départementale, le service spécialisé pour l'agrément des assistants maternels et assistants familiaux a vu le jour le 1^{er} octobre 2018.

2. De la surveillance et du contrôle des établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

3. De l'accessibilité des Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) avec l'implantation en janvier 2020 d'un CPEF sur le secteur ouest du département, pour permettre à tous les jeunes jusqu'à 25 ans d'avoir un accompagnement dans leur vie sexuelle et affective, dans leur contraception.

Où trouver le CPEF de Tarn-et-Garonne ?

- Dans les locaux du Centre hospitalier de Montauban.
- Depuis janvier 2020, à Moissac : le CPEF 82 a ouvert une antenne dans les locaux du Centre hospitalier intercommunal (CHIC). Tous les lundis après-midi, sont présentes une conseillère conjugale et une sage-femme de PMI ou un médecin de PMI. Pour prendre rendez-vous, il faut contacter le secrétariat des consultations externes du CHIC au 05 63 04 67 27.
- Et bientôt à Castelsarrasin : une antenne du CPEF doit également ouvrir le mercredi après-midi dans les locaux de la Maison départementale des solidarités, il faudra prendre rendez-vous au secrétariat de la MDS de Castelsarrasin au 05 63 32 51 45.



Le Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) est un établissement social placé sous l'autorité administrative et budgétaire du Conseil départemental et de son Président. Sa mission principale est d'apporter des réponses et/ou un hébergement, parfois dans l'urgence, aux familles avec enfants qui se trouvent dans de grandes difficultés.

Afin de répondre de façon optimale aux besoins de ces familles, le Conseil départemental a pris la décision de construire un nouveau bâtiment qui regroupera

l'ensemble des services administratifs et des services sans hébergement du CDEF. Les locaux d'hébergement ne sont pas affectés par cette construction.

Ce bâtiment, actuellement en construction rue Jeanne d'Arc à Montauban, à proximité de l'Hôtel du Département, fera une superficie de 670 m² sur deux niveaux et un sous-sol. Le budget de cette réalisation s'établit à près de 2 M€ TTC. La construction a débuté en janvier 2020 et a été impactée par le confinement imposé à partir du 16 mars. Suite au recalage, les travaux devraient

se prolonger jusqu'au printemps 2021 et la livraison du nouveau CDEF devrait intervenir en mai 2021.

Les fondations du nouveau Centre départemental de l'enfance et de la famille dont la construction sera achevée en mai 2021.



250 assistants familiaux
en Tarn-et-Garonne



Une attention particulière
pour les mineurs

Un volet très important a été inscrit dans le schéma départemental enfance/Famille 2017/2021 au titre de la prise en compte de l'évaluation des profils des publics, notamment des mineurs faisant l'objet d'une mesure de placement judiciaire.

Dans ce cadre et eu égard à l'augmentation substantielle des jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance ayant une reconnaissance de handicap notamment en terme d'orientation vers un établissement médico-social pour troubles du comportement, la collectivité s'est engagée à améliorer les liens entre ses équipes de terrain, les établissements sociaux et médico-sociaux, le soin et l'accompagnement pédopsychiatrique, en **créant une « équipe mobile adolescents complexes »**.

Cette équipe mobile vise les adolescents de 10 à 18 ans présentant un profil complexe, développant notamment des

problématiques psychologiques. Par ailleurs, la collectivité s'est engagée dans une politique dynamique de **recrutement d'assistants familiaux (familles d'accueil)**, et ce ne sont pas moins de **77 assistants familiaux qui ont été recrutés depuis 2017**, la part des mineurs confiés aux assistants familiaux étant de l'ordre de 73 % sur le volume global des mineurs confiés à l'Aide sociale à l'enfance (**853 jeunes dont 621 hébergés en famille d'accueil**).





CAP VERS L'AUTONOMIE ET LE MAINTIEN À DOMICILE : ACCOMPAGNER NOS SÉNIORS AU QUOTIDIEN

Le schéma directeur de l'aide à domicile 2018-2021

Loi du 2 janvier
2002



Le 13 mars
2018



Le 26 juin
2020



La loi du 2 janvier 2002 confie la responsabilité au Département de l'élaboration des schémas d'organisation sociale et médico-sociale. Ces schémas ont pour objectifs l'évaluation des besoins de la population, le recensement de l'offre existante et la définition des actions à développer.

Le 13 mars 2018, l'Assemblée départementale a adopté le schéma gérontologique dont l'axe 5 « **coordination gérontologique et optimisation du maintien à domicile** » prévoit la définition d'une stratégie territoriale dans le domaine de l'aide à domicile.

Ceci a conduit à l'élaboration d'un schéma directeur pour la période 2015-2021 travaillé avec l'ensemble des partenaires institutionnels, ainsi que l'ensemble des services d'aides à domicile qui a été adopté par l'Assemblée départementale, le 26 juin 2020.

Constat

L'offre départementale a été analysée : les 22 services prestataires couvrent l'entier territoire départemental, d'où l'absence de nécessité d'accroître l'offre, mais plutôt de sécuriser celle existante en ne délivrant pas de nouvelle autorisation ou habilitation à l'aide sociale.

Des manques ont cependant été identifiés, telles l'inexistence d'indicateurs partagés et des difficultés communes à l'ensemble des services d'aides à domicile, notamment sur la coordination, la qualité du service rendu, la valorisation du métier.



NOS ACTIONS



- **organiser le pilotage de la politique autonomie dans le champ de l'aide à domicile,**
- **renforcer la coordination sanitaire et sociale,**
- **penser le plan d'aide au plus près des besoins des usagers,**
- **accroître la qualité de service sur le territoire,**
- **soutenir la professionnalisation et valoriser les métiers sur le territoire.**

Des actions débiteront fin 2020, après que le schéma directeur ait été présenté à l'ensemble des personnels, services d'aides à domicile et institutions ayant contribué à son élaboration.

Allocation personnalisée d'autonomie

Pour qui ?

Pour les personnes âgées résidant à domicile **ou** hébergées en famille d'accueil **ou** en résidences autonomie **ou** en établissements (EHPAD).

Pour quoi ?

Financement d'aides et/ou de services nécessaires à la surveillance et/ou à l'accomplissement des actes essentiels de la vie. Le versement de l'APA en établissement (EHPAD) permet de prendre en charge le coût lié à la dépendance.

S'agissant du coût lié à l'hébergement, le résident peut demander à bénéficier de l'aide sociale à l'hébergement.

Ces montants ne peuvent dépasser un plafond fixé par décret et revalorisé chaque année. Ils varient en fonction du plan d'aide et de la participation laissée à la charge de la personne au regard de ses ressources.

L'AIDE AUX AIDANTS



L'aide aux aidants a été mise en place à la suite de la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015. Elle se décline sous deux formes :

- **L'aide au répit permet au proche aidant de bénéficier d'une période de répit de courte durée (vacances, soins, difficultés personnelles...).** Elle est limitée par année civile à 509,76 € pour 2020.

Depuis sa mise en place en 2017, 65 aides au répit ont été accordées pour un montant total de 21 152,65 €.

- **L'aide au relais en cas d'hospitalisation de courte durée du proche aidant.** Elle est limitée pour chaque hospitalisation de l'aidant à 1012,76 € pour 2020 et cumule avec une demande d'aide au répit sans pouvoir être liquidée pour une même période.

Depuis sa mise en place en 2017, 24 aides au relais ont été accordées pour un montant total de 15 332,05 €.

COVID 19

1,4 million d'euros attribués pour les services d'aide à domicile et leurs personnels

Le Conseil départemental, en sa qualité d'autorité organisatrice du maintien à domicile, a garanti, en lien avec les services d'aide à domicile des personnes âgées, la continuité du service durant la période éprouvante de crise épidémique du COVID 19. Depuis le déconfinement, le Conseil départemental reste plus que jamais aux côtés des structures assurant l'aide à domicile. Ce sont ainsi près de 1,4 million d'euros qui leur ont été attribués afin notamment de satisfaire au financement de primes aux personnels et aux dépenses spécifiques de protection sanitaire. Cette somme s'ajoute au fonds de soutien de 1 million d'euros voté par l'assemblée départementale en avril 2020, mobilisé en particulier pour venir en aide aux établissements (EHPAD, résidences autonomie) confrontés, du fait de la crise sanitaire, à une baisse temporaire d'activité ou à des dépenses de fonctionnement supplémentaires. Une générosité qui marque l'engagement du Conseil départemental auprès de tous les acteurs du bien vivre de nos aînés.

Pour qui ?

Le conjoint, le partenaire, parent ou allié d'une personne âgée bénéficiaire de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), défini comme aidant familial

OU une personne résidant avec ladite personne âgée ou entretenant avec elle des liens étroits et stables ET qui lui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne.



Comment ?

Il faut déposer une demande écrite auprès des services du Conseil départemental :

Conseil départemental
Service aide sociale légale
Cellule APA - Pôle solidarités humaines
BP 783 - 82013 Montauban Cedex
Tél : 05 63 32 42 52

PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE



Installée depuis septembre 2016 en Tarn-et-Garonne, la **Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie** est une instance présidée par le Président du Conseil départemental et vice-présidée par l'Agence régionale de santé qui réunit les acteurs œuvrant pour le maintien de l'autonomie des personnes âgées : caisses de retraites, AGIRC-ARRCO, Agence nationale d'amélioration de l'habitat, Mutualité française, CPAM, ville de Montauban et CIAS des Deux-Rives.

2 enveloppes allouées annuellement par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

La **première enveloppe, dite « forfait autonomie »**, permet le déploiement d'actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie en résidences autonomie (anciens foyers logements).

→ **153 000 € accordés entre 2016 et 2019**, c'est pour les 135 résidents hébergés dans ces établissements de nouveaux ateliers sur des thématiques variées : activité physique adaptée, mémoire, numérique, sorties culturelles, interventions de clowns, zoothérapie...

La **seconde, dite « autres actions de prévention »**, facilite, via des appels à projets spécifiques, le développement de projets collectifs novateurs en Tarn-et-Garonne à destination des seniors à domicile ou en établissement et de leurs proches aidants.

→ **1,67 million d'euros** pour plus de 13 800 participations comptabilisées sur les 102 actions financées entre 2016 et 2019, et en 2020, l'enveloppe de 503 480,56 € permettra le déploiement de 43 projets sur l'entier territoire départemental jusqu'en juin 2021.

Ces actions, gratuites pour les bénéficiaires, englobent des thématiques variées : sécurité routière, nutrition, sommeil, mémoire, numérique, accès aux droits, amélioration de l'habitat ou encore activité physique.

La Conférence des financeurs c'est aussi :

PENDANT LA CRISE DU COVID 19 : 46 000 € alloués à 26 établissements pour l'acquisition de petit matériel informatique visant le maintien du lien social des résidents avec leurs proches.

DEPUIS 2016 : plus de 28 000 € octroyés à 47 personnes vivant à domicile pour acquérir des équipements visant le maintien de leur autonomie (monte-escaliers, appareil auditif, barres d'appui, sièges de douche, équipement de leur véhicule...).

DEPUIS 2018 : un périmètre élargi à l'habitat inclusif, destiné aux personnes âgées ou handicapées qui font le choix d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Un premier appel à projets conjoint ARS/ Conseil départemental a été lancé en début d'année 2020 afin d'allouer le forfait habitat inclusif (95 340 € pour le Tarn-et-Garonne) visant l'animation du projet de vie sociale et partagée, socle de ces habitats.

CAR 82

« **Conduire l'automobile du retraité** », une solution visant à favoriser le maintien à domicile des aînés

Soutenue par le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne et portée par l'association Agir abcd, CAR 82 apporte une réponse à la double problématique de la mobilité et de l'isolement des personnes âgées en milieu rural en proposant de **mettre en relation des seniors de plus de 60 ans disposant d'un véhicule mais qui ne peuvent plus, ne veulent plus ou ne doivent plus conduire, avec des personnes retraitées qui pourront les conduire** pour effectuer les démarches de la vie quotidienne : rendez-vous médicaux, courses, visites familiales... Les conducteurs sont rémunérés en chèques emploi service universels à raison de 8,78 € net par heure de conduite, ce qui revient, grâce aux déductions fiscales, à 6,40 € de l'heure pour la personne pilotée.



CAR 82 est donc un dispositif qui ne compte que des avantages : maintenir des relations sociales, favoriser l'autonomie de nos seniors, tout en assurant un complément de revenus aux conducteurs, et améliorer la sécurité routière. En Tarn-et-Garonne, ce sont près de **30 pilotes recensés** aussi bien en zone urbaine que dans les territoires les plus ruraux.

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES



Créée par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la MDPH est un groupement d'intérêt public (GIP) placé sous l'autorité administrative et financière du Président du Conseil départemental.



L'activité

La MDPH est bien identifiée par le public :

NOMBRE DE PERSONNES REÇUES :

11 123 en 2019
contre 10 210 en 2018

NOMBRE D'APPELS TÉLÉPHONIQUES :

24 508 en 2019
contre 26 118 en 2018

Il y a lieu de noter que la messagerie électronique est de plus en plus utilisée (4 619 messages sur la boîte générique en 2019) et que les maisons départementales des solidarités réparties sur l'entier territoire du Tarn-et-Garonne, constituent des antennes de la MDPH.

NOMBRE DE DÉCISIONS RENDUES PAR LA CDAPH :

En 2019 : 18 203
En 2018 : 19 071
En 2017 : 18 764
En 2016 : 19 018



Au financement de la MDPH, le Département répond présent !

Depuis 2005, La MDPH est financée par une dotation de l'État et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie mais le montant n'a pas été revu depuis sa création.

Compte tenu de la montée en puissance de son activité, mais également des nouveaux dispositifs déterminés au niveau national à mettre en œuvre à l'échelon départemental, ces dotations se sont avérées insuffisantes et la MDPH a constaté des déficits.

Aussi, depuis 2016, le Département a décidé d'accorder des subventions d'équilibre :

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Fonctionnement	0	710 376	696 816	1 169 363	761 293	762 080
Investissement	0	0	0	0	102 700	124 205

Le personnel

Compte tenu de l'activité croissante de la MDPH, les effectifs ont été renforcés :

Année	2016	2017	2018	2019
Nombre d'agents	28	31	32	32

Des délais de traitement tenus aujourd'hui !

Toute demande déposée doit être traitée dans un délai de 4 mois. Si le pôle adulte a toujours tenu ce délai, le pôle enfant, a constaté un retard de près de 9 mois dans le traitement des AEEH. **Aujourd'hui, ce retard a été résorbé et le délai de traitement est de moins de 4 mois.**

MDPH : d'importants travaux pour améliorer la qualité d'accueil des usagers



Outre les évolutions réglementaires attendues sur les dispositifs gérés par la MDPH, 2020 sera l'année du grand chantier d'extension et de réaménagement des locaux de la MDPH, financé par le Département pour améliorer la qualité de l'accueil des usagers et le confort des agents. **Les travaux ont débuté en février 2020 et devraient s'achever à la fin de l'année (coût estimé des travaux : 1 320 000 € TTC).**

HANDICAP

zoOm

PCH Prestation de Compensation du Handicap

La PCH est un dispositif d'aides destinées à :

- répondre aux besoins en aide humaine,
- répondre aux besoins en aides techniques,
- répondre aux besoins d'aménagement du logement.

Elle peut également répondre aux **besoins d'aménagement du véhicule et aux surcoûts liés aux transports.**

EXEMPLE RÉEL DE FINANCEMENT D'UNE AIDE TECHNIQUE :

pour des prothèses auditives bilatérales d'un coût de 3 545 € :

- PCH : 838 €,
- Sécurité sociale : 360 €,
- Mutuelle : 1 440 € (à noter que la contribution des mutuelles est fonction des contrats),
- Reste à charge de 907 €.

Ce dossier sera présenté au fonds de compensation.

QUELQUES CHIFFRES SUR LES 4 DERNIÈRES ANNÉES :

le nombre de bénéficiaires de la PCH est en augmentation constante.

Année	Bénéficiaires	Coût
2016	1 379	6 353 713 €
2017	1 472	6 697 122 €
2018	1 546	7 220 566 €
2019	1 609	7 588 885 €

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la MDPH :
tél. 0800 10 28 48

PRIORITÉ AU RETOUR À L'EMPLOI !

Le Département consacre annuellement près de 2 millions d'euros aux actions de la politique d'insertion.

Depuis 2015, celles-ci sont prioritairement orientées vers le retour à l'emploi des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA).



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION ET PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'INSERTION 2017-2020 :

UNE PROGRAMMATION AMBITIEUSE

Pacte territorial d'insertion : lutter contre l'exclusion

- 12 actions pour toutes les personnes en situation de précarité,
- 307 915 € par an de subventions aux associations partenaires.

3 AXES :

- confiance et estime de soi : remobilisation au travers de l'activité sportive ou artistique,
- autonomie : apprentissage linguistique, orientation vers l'épicerie solidaire ou la plate-forme de mobilité,

- ingénierie : former et sensibiliser les professionnels en charge de l'action sociale dans le département.

1 547 bénéficiaires de 2017 à 2019

Programme départemental d'insertion 2017-2020 : aider à la reprise d'emploi

- 24 actions pour les bénéficiaires du RSA inscrits dans un parcours vers l'emploi,
- 415 666 € par an de subventions aux associations partenaires.

1 804 bénéficiaires de 2017 à 2019



PLAN EMPLOI INSERTION

UN SOUTIEN MAJEUR À L'EMBAUCHE DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Le Département a engagé une politique volontariste depuis 2016 pour encourager le retour à l'emploi dans le cadre de son Plan Emploi Insertion. Pour chaque emploi aidé proposé à un bénéficiaire du RSA, le Département du Tarn-et-Garonne octroie une prime forfaitaire aux employeurs de 10 % du montant du salaire brut chargés. Cette aide s'ajoute à celle de l'État, portant à 60 % la prise en charge du coût de la main d'œuvre concernée.

410 de ces contrats ont ainsi pu être conclus de 2017 à 2019

10% des bénéficiaires du RSA proches de l'emploi **sortis du dispositif en 3 ans** par le biais de cette mesure.

TARN-ET-GARONNE emploi

La solution dynamique pour rapprocher employeurs et demandeurs d'emplois

Depuis octobre 2019, le Département s'est doté d'une plateforme de mise en relation entre des entreprises qui recrutent et des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA à partir des compétences recherchées et proposées. C'est un service gratuit de proximité qui permet de géolocaliser les annonces et les candidats.

Tarn-et-Garonne Emploi c'est un **lien direct entre recruteurs et candidats**, sans intermédiaire mais avec un soutien des agents de la collectivité où chaque recruteur peut aller rechercher les candidats potentiels de façon simple et rapide. Enfin Tarn-et-Garonne Emploi permet de trouver des candidats avec des savoirs être identifiés.



ESPACE SAISONNIER AGRICOLE

UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX BESOINS DU TERRAIN

Une véritable démarche de partenariat avec les principaux acteurs de l'emploi dans le département, permet à la collectivité de participer à la tenue des permanences de l'espace saisonnier agricole depuis le printemps 2020 : **190 candidats inscrits** dont 31 % de bénéficiaires du RSA disposés à occuper les emplois agricoles.

LE SAVIEZ-VOUS ?

NOTRE POINT CONSEIL BUDGET A REÇU UNE LABELLISATION NATIONALE

L'Assemblée départementale lors de la séance du 6 mars 2019 s'est engagée dans un « pacte de solidarité » pour la mise en œuvre de la stratégie pauvreté ; c'est dans ce contexte que le Point conseil budget de la collectivité a reçu une labellisation nationale.

NOUS SOMMES le premier département de France à être labellisé par les services de l'État.

OBJECTIFS

- assurer auprès de tout Tarn-et-garonnais des interventions de prévention ou d'aide à la constitution de dossiers de surendettement, des interventions auprès des organismes bancaires pour litiges, proposer le cas échéant un accompagnement par l'action complémentaire des bénévoles et des conseillers en économie sociale familiale ;
- mettre en œuvre une démarche d'évaluation quantitative et qualitative des actions ;
- pouvoir en rendre compte annuellement auprès des services de l'État.

Depuis 2015, 120 tarn-et-garonnais ont fait appel à ce service gratuit.

RSA : UNE VOLONTÉ DE GESTION RIGOUREUSE

Le paiement de l'allocation RSA représente **39 millions d'euros par an** dont 40 % sont à la charge exclusive de la collectivité. Soucieux des deniers publics, le Département conduit une **politique de contrôle du respect des devoirs d'insertion des 6 000 bénéficiaires RSA** qui se traduit par :

La **convocation chaque année de 1 600 personnes** non à jour de leurs devoirs d'insertion, dont **54 % font l'objet d'une sanction** par une diminution du RSA, 55 % de ces derniers étant ensuite radiés.

L'examen depuis 2015 de 401 dossiers par la commission fraude conduite par les élus, qui ont prononcé des **amendes administratives pour un montant de 287 156 €.**



EMPLOIS AGRICILES ET BÉNÉFICIAIRES DU RSA, ÇA « MATCHE » !

Chacun le sait, les Départements sont en charge du RSA ; ils ouvrent les droits, financent les allocations, programment des actions d'insertion et contrôlent la régularité des situations. En Tarn-et-Garonne, la situation des bénéficiaires du RSA et la volonté de favoriser leur retour vers l'emploi sont des priorités.

C'est pour cette raison que la plate-forme numérique « Tarn-et-Garonne Emploi » a été créée en 2019 ; elle est destinée à faciliter et favoriser la mise en relation des entreprises locales et des bénéficiaires du RSA. Pratique et facile à utiliser aussi bien par les recruteurs potentiels que par les bénéficiaires, elle permet à chacun, grâce à la géolocalisation des offres et des profils, de repérer facilement les offres et les candidats qui peuvent « matcher » ensemble.



**« Cela incite
fortement
à travailler ».**

Nicolas,
bénéficiaire du RSA.

En 2020, avec la crise sanitaire, la crainte d'une pénurie de main d'œuvre dans le secteur agricole a poussé le Conseil départemental à prendre une mesure exceptionnelle afin d'inciter les bénéficiaires du RSA à se positionner sur les offres d'emploi concernant l'activité saisonnière. Il s'agissait de **donner la possibilité** à tout bénéficiaire du RSA **de cumuler intégralement les revenus d'une activité saisonnière et ceux du RSA** habituellement perçus. Les revenus sont neutralisés sur le

trimestre de référence, pour un temps de travail maximal de 455 heures sur la période, et permettent ainsi de conserver le RSA à la fois pendant la période de travail mais aussi et surtout après. Cette mesure apporte une réponse aux besoins de main d'œuvre dans notre économie locale et encourage la reprise d'activité des bénéficiaires du RSA.

DES BRAS SUPPLÉMENTAIRES DANS LES CHAMPS

Grâce au nouvel outil « Tarn-et-Garonne Emploi » et à ce dispositif exceptionnel, plusieurs bénéficiaires du RSA se sont retrouvés dans les champs cet été pour occuper quelques uns des nombreux emplois saisonniers agricoles proposés et ainsi permettre aux agriculteurs de ne pas perdre leur récolte.

C'était le cas notamment sur l'exploitation de la famille Laflorentie à Puycornet où il a fallu cueillir les fruits dans les vergers. Claude et Martine Laflorentie, et leur fille Claire, sont à la tête d'une exploitation de 20 hectares environ et d'une entreprise d'exportation de fruits. Ils produisent essentiellement des prunes, des abricots et du raisin de table. Durant l'année, un employé permanent et deux autres qui sont là 8 mois sur 12 sont suffisants. En revanche, au moment de la récolte il faut des bras supplémentaires et au plus fort de la saison ils sont 40 saisonniers à pratiquer la cueillette dans les vergers. Habituellement, le plus gros contingent de ces emplois saisonniers est constitué

par des jeunes, des locaux, et quelques personnes de nationalité étrangère. Cette année, grâce à Tarn-et-Garonne Emploi et au dispositif spécifique et exceptionnel de neutralisation des revenus, plusieurs bénéficiaires du RSA sont venus grossir les rangs des saisonniers.

Nous avons pu rencontrer Nicolas Cocchio et Mickaël Triqueheaux au mois de juillet, le jour où ils débutaient leur saison sur l'exploitation de la famille Laflorentie.

Habitué aux travaux agricoles, avec une ancienneté différente au sein du RSA, ils étaient tous les deux convaincus de l'intérêt de ce nouveau dispositif. Pour M. Cocchio **« c'est un gros avantage de pouvoir cumuler les revenus du RSA et ceux de l'activité et cela incite fortement à travailler »**. Quant à M. Triqueheaux il faisait remarquer que **« ce nouveau dispositif, très incitatif, permettra sans doute de lutter contre le travail au noir »**.



Claude et Martine Laflorentie, exploitants, accueillent plusieurs bénéficiaires du RSA dans le cadre de ce dispositif de retour à l'emploi.



A woman with a large, dark afro hairstyle is smiling and holding a large white sign. She is wearing a black top and black shoes. The sign is the central focus of the image, with the text 'C'est du vrai, c'est du concret !' written on it in a bold, dark blue font. The background is a collage of four images: a modern office interior with people working at desks, a modern building with large windows, a traditional building with a tiled roof and a metal gate, and a modern building with a curved facade and large windows. The woman is positioned in the center, with her legs visible at the bottom, suggesting she is jumping or running. The overall image is vibrant and positive, emphasizing the message of the sign.

**C'est
du vrai,
c'est du
concret !**



C'est du vrai, c'est du concret !

Depuis 2015, le Département a réalisé 210 millions d'euros d'investissements pour l'éducation, la solidarité, l'insertion, l'aide aux communes, le cadre de vie, la fibre optique, l'agro-écologie, le tourisme vert... et dans de nombreux autres domaines, pour le bien vivre de tous les Tarn-et-Garonnais.

C'est aussi 0% d'augmentation de taux d'impôt et une baisse de la dette de 7 millions d'euros.

Retrouvez l'intégralité des actions sur ledepartement.fr et sur la page Facebook : Département de Tarn-et-Garonne.





DES SERVICES DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ PARTOUT ET POUR TOUS !

Lors de sa séance du 27 juin 2018, notre assemblée départementale a validé le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité de services aux publics (SDAASP) pour la période 2018/2023.

Les actions menées

Son plan d'action sur 6 ans se décline en 3 axes, à savoir :

- Axe 1 :** Développer les services publics à la population
- Axe 2 :** Faciliter l'installation des professionnels de santé en vue d'améliorer la couverture d'accès aux soins
- Axe 3 :** Favoriser le développement et les usages du numérique

À compter de septembre 2018, les groupes de travail rassemblant les partenaires référents se sont régulièrement réunis sous l'égide du sous-préfet référent ruralité et de Mme Mauriège, vice-présidente du Conseil départemental désignée comme référente dans le cadre de cette démarche.

AU TITRE DE L'AXE 1 - Les services publics

1) Mise en réseau des Maisons de service au public (MSAP) à travers la poursuite de l'animation de l'intranet départemental et l'organisation de réunions de réseau,

2) Accompagnement des 14 MSAP à l'obtention de la labellisation « France Services », garante d'un plus grand bouquet d'offres de services. 5 MSAP ont ainsi pu être labellisées au 1^{er} janvier 2020 :

- MSAP de Lauzerte portée par l'Association Quercy Pays de Serres,
- MSAP multi-sites Grisolles - Labastide Saint-Pierre portée par la communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne,
- MSAP de Lafrançaise portée par la communauté de communes Coteaux et Plaines du pays Lafrançaisain,
- MSAP de Négrepelisse portée par la communauté de communes Quercy Vert-Aveyron,
- MSAP de Saint-Nicolas-de-la-Grave portée par la commune de Saint-Nicolas-de-la-Grave.

ET APRÈS ?

Le Département s'est positionné en faveur de la création d'un Bus « France services » destiné à aller à la rencontre des Tarn-et-Garonnais, permettant aux moins mobiles et aux plus isolés d'entre eux d'effectuer leurs démarches. Des financements de l'État sont annoncés pour l'achat du véhicule.

TARN-ET-GARONNE CONSEILS COLLECTIVITÉS : CONSEIL ET ASSISTANCE AUX COMMUNES



Soucieux d'aider les communes à mener à bien leurs projets, le Département a souhaité mettre à disposition gratuitement un service opérationnel capable d'apporter conseil et expertise dans le montage d'opérations.

Le Conseil départemental a donc créé en 2016 Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités, cellule d'ingénierie qui se positionne comme véritable facilitateur pour le montage de projet des communes de moins de 5 000 habitants et les communautés de communes de moins de 40 000 habitants.

Tarn-et-Garonne conseils collectivités :

- apporte méthode et savoir-faire à toutes les étapes de la vie d'une opération (construction, réhabilitation de bâtiments publics, travaux d'infrastructures ou assainissement),

- guide les élus dans leur recherche de financement,
- assiste la commune dans la mise en œuvre des procédures administratives obligatoires à la réalisation de travaux (assistance dans les procédures de commande publique),

C'est un véritable lien de proximité qui se crée entre le Département garant de la solidarité territoriale et les communes en recherche de soutien, conseils et assistance.



AU TITRE DE L'AXE 2 La santé

Vote au BP 2019, d'une **politique d'accueil des internes en médecine générale** avec la mise en place :

1) d'un service accueil chargé du déploiement d'actions d'assistance, de communication et de pro-

motion en direction des étudiants stagiaires en médecine générale,

2) d'un nouveau dispositif d'aides aux communes et à leurs groupements visant la création d'hébergements sur le principe de colocation, pour les étudiants en santé sur le territoire départemental,

3) parallèlement, maintien de la participation du Conseil départemental aux journées de choix des stages pour les internes en médecine générale à l'université de médecine Toulouse-Rangueil.



AU TITRE DE L'AXE 3 - L'accès au numérique

L'Assemblée départementale a validé le 9 mars le projet d'élaboration de la **stratégie départementale d'inclusion numérique** en Tarn-et-Garonne 2020-2025, **qui veille notamment à garantir l'accès de tous les citoyens Tarn-et-Garonnais à leurs droits et services publics.**

D'ores et déjà, en 2019, **5 accompagnateurs aux demandes dématérialisées ont été recrutés au sein des Maisons départementales des solidarités** afin de garantir à leurs publics vulnérables (personnes âgées, personnes handicapées et bénéficiaires du RSA...) la poursuite des droits auxquels ils peuvent prétendre.

LE DÉPARTEMENT TOUJOURS 1^{er} PARTENAIRE DES SAPEURS-POMPIERS



Le centre de secours Castelsarrasin/Moissac inauguré le 17 novembre 2017.

2018-2019

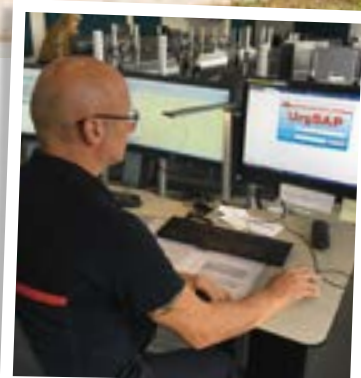
LE DÉPARTEMENT INNOVE !

En
Tarn-et-Garonne
115
sapeurs-pompiers
professionnels
et
981
sapeurs-pompiers
volontaires

**Création de la plateforme « 3S »
de réception des appels d'urgence**

Santé/Social/Secours

Inaugurée par le ministre de l'intérieur Monsieur Christophe CASTANER le 8 novembre 2019, la plateforme 3S est opérationnelle depuis juin 2019. Une idée novatrice expérimentale sur le plan national pour une meilleure réponse au profit de la population Tarn-et-Garonnaise.



Cette plateforme commune réceptionne les appels d'urgence :

- Santé : 15 (SAMU), 3966 (Permanence des Soins Ambulatoires)
- Social : 115 (SAMU Social) et 119 (Enfance Maltraitée)
- Secours : 18-112 (Sapeurs-Pompiers).

DEPUIS 2015

10 MILLIONS D'EUROS POUR LES TRAVAUX DES CASERNES ET L'ACQUISITION DE VÉHICULES

Des casernes rénovées et modernisées

En septembre 2015, Pierre MARDEGAN, vice-président du Conseil départemental, a réalisé un inventaire de l'état des centres de secours Tarn-et-Garonnais. Il a pu constater l'insalubrité de nombre de casernes, mais également la présence d'installations électriques défectueuses ou encore l'absence de vestiaires ou de sanitaires pour les sapeurs-pompiers.

A alors été lancé un Plan Pluriannuel de Réfection et de Modernisation (PPRM) pour la période de 2016 à 2020.

1,7 M€ ont ainsi été investis pour :

- la réhabilitation des centres de Lauzerte, Montaigu, Septfonds, Lavit,
- la mise aux normes électriques et les installations de branchement de véhicules dans 23 centres.

Des travaux sont par ailleurs actuellement en cours dans les centres de Montauban, Dunes, Saint-Nicolas-de-la Grave, Lafrançaise et Molières, pour un montant prévu au budget de 1,2 M€.



Le centre de secours à Saint-Antonin-Noble-Val inauguré en février 2020.

Ce dispositif de rénovation des centres favorisera le recrutement de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires, colonne vertébrale des secours dans notre département.

Des centres de secours tout beaux, tout neufs !

→ Le centre de secours principal (CSP) à Castelsarrasin-Moissac inauguré le 17 novembre 2017 a permis la **fusion des centres de Moissac et de Castelsarrasin avec construction d'un centre neuf mixte pour un montant total de travaux et mobilier de 3,04 millions d'euros.**

→ Un centre de 3^{ème} catégorie à Saint-Antonin-Noble-Val inauguré le 22 février 2020 pour un montant travaux et mobilier de près d'un million d'euros.

4,4 M€ investis dans le parc roulant depuis 2015

Cet effort financier a permis notamment l'acquisition de :

- 11 véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV),
- 6 camions de lutte contre les incendies.



UN PLAN DE 2,5 MILLIONS D'EUROS POUR LES CASERNES DE GENDARMERIE

Lors de l'Assemblée du 3 avril 2019, une autorisation de programme d'un montant de 2 500 000 € a été votée pour des travaux de réhabilitation des casernes de gendarmeries, propriétés du Département.

Suite à un diagnostic détaillé de l'état de chaque caserne, une première phase de travaux est en cours de lancement, pour un

montant total de 1 600 000 € TTC.

Sont concernées les casernes de : Auvillar, Lauzerte, Lavit-de-Lomagne, Molières, Valence d'Agen, Verdun-sur-Garonne, Lafrançaise, Beaumont-de-Lomagne, Caussade, Grisolles, Monclar-de-Quercy, Saint-Antonin-Noble-Val, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Villebrumier.



OFFRIR LE MEILLEUR À L'ENSEMBLE DES COLLÉGIENS

Si l'aspect pédagogique de l'éducation relève entièrement et uniquement de l'Education Nationale, **l'Etat a depuis longtemps délégué aux collectivités la responsabilité des équipements publics qui vont permettre d'apprendre et d'étudier dans les meilleures conditions.** Les communes prennent en charge les écoles, les départements s'occupent des collèges et les régions gèrent les lycées.

En Tarn-et-Garonne, par le biais de la politique d'aide aux communes, il y a peu d'écoles qui n'ont pas été subventionnées par le Département mais son « cœur de métier », sa véritable compétence, ce sont bien les collèges. **En 2019, près de 32 millions d'euros ont été consacrés aux collèges** (publics et privés) en matière d'investissement et de fonctionnement, ce qui place le Tarn-et-Garonne au-dessus de la moyenne nationale. Il s'agit d'un investissement financier mais également humain puisque **240 agents du Conseil départemental, titulaires ou contractuels, œuvrent tous les jours pour le bon fonctionnement des 18 collèges publics** (en comptant celui de Verdun-sur-Garonne) dans lesquels ils sont affectés.

Des collèges en pointe sur le numérique

Pour le Département, outre la construction et l'entretien des bâtiments, il est primordial d'offrir le meilleur équipement possible

aux collégiens. C'est pourquoi, il réalise des investissements importants afin que les élèves bénéficient des meilleures conditions de travail et d'études, en particulier dans le domaine informatique. Au cours des derniers mois les ordinateurs devenus obsolètes ont été remplacés par des machines plus performantes, **le parc pédagogique compte 1 800 ordinateurs à la disposition des élèves.** Les infrastructures réseaux ont été intégralement renouvelées et des serveurs plus puissants ont été installés. Il s'agit là d'un investissement de près de 1,5 million d'euros. De plus, **l'ensemble des collèges tarn-et-garonnais ont été équipés en « classes mobiles informatiques »** chacune comprenant 32 tablettes numériques pour les élèves et 6 pour les professeurs représentant un budget de près de 800 000 €. Cette opération a fait du Tarn-et-Garonne le département le mieux équipé d'Occitanie. Enfin, **des bornes WIFI sont actuellement installées dans tous les collèges.**



Un 18^{ème} collège en Tarn-et-Garonne

Le collège de Verdun-sur-Garonne est d'ailleurs l'événement de cette rentrée scolaire. Il s'agit du 18^{ème} collège public de Tarn-et-Garonne, construit dans un secteur où la poussée démographique est forte et où il était vraiment nécessaire d'implanter un établissement afin de soulager ceux de Grisolles et Labastide-Saint-Pierre qui ont atteint leur jauge maximale. Dimensionné pour 600 élèves avec une possibilité d'extension à 800, ce nouveau collège a été construit selon des normes bioclimatiques, gage de confort et de moindre consommation énergétique.

Des SEGPA rinnovées

En mai 2019 puis en janvier 2020, le Président du Conseil départemental a eu le plaisir d'inaugurer les travaux de rénovation et de restructuration des SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) des collèges Jean de Prades de Castelsarrasin et Pierre Darasse de Caussade.

À Castelsarrasin, les travaux de grande ampleur concernaient essentiellement l'isolation extérieure, les huisseries, les menuiseries (portes et fenêtres) ainsi que la toiture. Des travaux qui étaient nécessaires et qui donnent un vrai coup de jeune à des bâtiments désormais parfaitement adaptés pour les différents enseignements qui y sont prodigués.

À Caussade, il s'agissait d'un projet de réhabilitation de la SEGPA, un bâtiment de 400 m² dédié à la filière « Habitat » comprenant une salle de cours, une zone commune et des ateliers. Mises aux normes, rénovation thermique, réaménagement complet des espaces et rénovation complète de ces espaces ont permis d'offrir aux élèves un équipement parfaitement fonctionnel et dans lequel on a plaisir à passer du temps.

La rénovation des SEGPA est un signe fort de la part du Conseil départemental de sa volonté d'offrir à l'ensemble des élèves les meilleures chances de réussir.



Réception des travaux de restructuration de la SEGPA du collège Pierre Darasse à Caussade en janvier 2020.

Le Centre universitaire du Tarn-et-Garonne à Montauban est en travaux depuis déjà plusieurs mois et subit à cette occasion une véritable cure de jouvence. Les chantiers actuels, simultanés, donneront dans quelques mois une toute autre allure au campus universitaire.

12 millions d'euros

CHANTIERS DE GRANDE AMPLEUR AU CENTRE UNIVERSITAIRE DU TARN-ET-GARONNE



En effet, plusieurs bâtiments sont en construction tandis que d'autres sont largement rinnovés ; l'ampleur des travaux est telle que l'on peut parler de restructuration d'ensemble.

Le centre universitaire, fondé en 1994, est un acteur majeur de l'enseignement supérieur en Tarn-et-Garonne puisqu'il accueille près de la moitié des étudiants du département. Il faut rappeler que le Conseil départemental assure seul son fonctionnement et son entretien, depuis que la commune de Montauban a, en 2012, cessé d'ho-

norer sa participation financière avant d'officialiser son désengagement en 2018.

Outre la construction du bâtiment de l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) et de l'IFAS (Institut de formation d'aides-soignants) qui sera bientôt achevé, de nombreux chantiers sont en cours à l'intérieur du campus. Des travaux ont lieu sur le restaurant universitaire et à la médiathèque. D'autres concernent le pavillon des savoirs et le pavillon informatique. La construction d'un tout nouveau bâtiment et la rénovation d'une aile complète de l'an-

cienne école normale vont offrir de nouveaux espaces aux étudiants, tant pour les enseignements que pour la « vie étudiante ». De nouveaux espaces qui permettront d'accueillir des étudiants en plus grand nombre puisqu'en plus des 320 nouveaux élèves de l'IFSI-IFAS, les effectifs de l'ISCID (Institut supérieur couleur image design) vont également considérablement augmenter dans les prochaines années.

Les chantiers seront totalement achevés en 2022 (quelques mois de retard dus au COVID-19), pour un coût estimé à 12 millions d'euros, sans compter le bâtiment de l'IFSI-IFAS réalisé par la Région et pour lequel le Département a cédé le terrain à titre gracieux. À ce moment-là, les étudiants montalbanais disposeront d'un campus flambant neuf, plus spacieux, et de tous les équipements nécessaires pour étudier dans les meilleures conditions.

CLASSES DÉCOUVERTES OFFRIR DES VACANCES ÉDUCATIVES À UN MAXIMUM D'ENFANTS



Le Conseil départemental a choisi de mener une politique volontariste en ce qui concerne les classes découvertes, les séjours éducatifs et les séjours linguistiques

Alors que très peu d'autres Départements prennent en charge cette politique facultative, le Département de Tarn-et-Garonne a choisi de déployer un grand nombre d'aides en direction des familles pour ces séjours, afin que le maximum d'enfants puissent y accéder. **Les aides en question sont versées directement aux établissements (écoles maternelles et élémentaires, collèges et SEGPA, établissements d'enseignements spécialisés tels que IMEP, IME, MFR et enseignement agricole) qui organisent des séjours pour leurs élèves.** Elles sont versées au titre du séjour, ou pour compléter l'aide au séjour, ou au titre de l'aide particulière aux familles en difficulté, ou encore au titre de l'aide exceptionnelle pour permettre l'accompagnement d'un élève handicapé.

DE NOUVEAUX LIEUX POUR ACCUEILLIR PLUS D'ENFANTS



En 2018, l'assemblée départementale a pris la décision de :

- **revaloriser l'ensemble de ces aides, à hauteur de 20 %,**
- **relever de 20 % le seuil** ouvrant droit aux aides particulières aux élèves en difficulté,
- **élargir l'offre** concernant les centres de vacances agréés par le Département, avec l'arrivée de **3 nouvelles destinations, Valras-Plage, La Grande Motte et Saint-Lary Soulan**, qui se sont ajoutées aux destinations habituelles de Labenne-Océan, Porté-Puymorens, Génébrières, Saint-Antonin-Noble-Val et bien sûr Saint-Nicolas-de-la-Grave.

Notons que pour les écoles maternelles ou élémentaires, seuls les séjours dans un des 8 centres agréés sont subventionnés.

Avec cette volonté de permettre à un maximum d'enfants de profiter de ces séjours, le budget consacré à cette politique a connu une forte augmentation au cours des dernières années pour culminer à **plus de 350 000 € en 2019.**

Une augmentation de budget qui accompagne celle du nombre d'enfants qui ont la chance de profiter de ces séjours, passant de 4 960 élèves en 2017 / 2018 à 5 532 en 2018 / 2019.

Au travers de son engagement dans cette politique, facultative mais ô combien utile, le Conseil départemental permet à de nombreux enfants de profiter de « vacances » éducatives et de découvrir d'autres villes, d'autres paysages et d'autres activités. En cela, le Département assume parfaitement son rôle de collectivité en charge des politiques sociales et de l'insertion.



ANIMATION SPORTIVE ET JEUNESSE

Depuis 5 ans, plus de 13 millions d'euros ont été investis dans les politiques sportives du département :

- le monde associatif : 7,5 millions d'euros
- les communes : 4,5 millions d'euros
- les collèges : 1,2 millions d'euros



À QUOI SERVENT CES SUBVENTIONS ?

- Soutien du sport amateur.
- Promotion des valeurs sportives et l'engagement associatif pour la pratique du sport du plus grand nombre.
- Pour le fonctionnement des clubs, l'achat de matériel, l'organisation d'événements, la promotion de leur équipe en étant doté de tenues sportives à l'effigie du club et du Département.

Les comités départementaux et associations sportives

- plus de 70 000 licenciés chaque année,
- plus de 1 440 dossiers de demande de subvention présentés,
- soit environ 7,5 millions d'euros pour les associations sportives.

Soutenir les projets sportifs des communes

Soutenir le développement de la pratique sportive c'est aussi financer l'éclairage de terrain de sport collectif, la création de terrains multi sport, la création et rénovation de tribunes, de club-house, du skate park, l'aménagement et sécurisation de site sportif...

- soit un total de 190 projets pour un montant de 4,5 millions d'euros ont été financés par le Département.

Le sport scolaire dans les collèges

Plus de 1,2 million ont été investis pour la pratique de l'éducation physique et sportive pour les 11 000 collégiens du département avec ces priorités :

- doter les collèges en équipements sportifs et veiller à la sécurité de la pratique de l'EPS,
- favoriser « le savoir-nager », politique à destination des 3 000 élèves de 6^{ème} pour l'ensemble des collèges publics et privés, qui correspond à une maîtrise du milieu aquatique,
- faire fonctionner les sections sportives et projets sportifs des collèges de la 6^{ème} à la 3^{ème}. La nouveauté depuis 2019 : l'organisation des journées sportives des élèves de 6^{ème} des collèges sous forme de journées d'intégration à partir de la prochaine rentrée scolaire à la base de loisirs de Saint-Nicolas-de-la-Grave,
- permettre l'accès des collégiens aux installations sportives municipales sur l'ensemble du département (gymnases, stades, plateaux sportifs).



Le gymnase du collège Azaña offre de nombreux équipements.

À la rentrée de 2019, la construction du gymnase du collège Manuel Azaña de Montauban a permis aux collégiens d'être dotés d'un équipement sportif à proximité de leur collège avec les équipements sportifs collectifs : basket, volley, handball, badminton et d'équipements pour d'autres disciplines : escalade, gymnastique, tennis de table notamment.

FOCUS

Canoé Kayac-barrage de Malause

Une étude prochaine va être menée portant sur l'émergence d'un parcours de randonnée pour canoé-kayac et la construction d'un stade d'eau vive en rive gauche de la Garonne au barrage de Malause. Ces réalisations permettraient l'essor des sports de pagaie sur le territoire, activité qui renforcerait l'offre touristique et de loisirs présente à proximité (sites touristiques de Moissac et d'Auvil-

lar, base de loisirs du Tarn et de la Garonne à Saint-Nicolas-de-la-Grave, golf club d'Espalais...).



LES LOISIRS EN TARN-ET-GARONNE

LES STAGES POUR LES JEUNES PENDANT L'ÉTÉ

Le Département subventionne les associations qui organisent des stages sportifs pendant l'été dits « *loisirs des jeunes* » : découverte, initiation sportive permettant l'accès à la pratique sportive, notamment pour les jeunes et en particulier les plus défavorisés.

Ces stages sont organisés dans tout le département, et les disciplines sont nombreuses : judo, pétanque, cirque, équitation...

**Les loisirs tout au long de l'année**

À la Base de loisirs du Tarn et de la Garonne, de nombreux groupes sont accueillis :

- des écoles, collèges et lycées,
- des centres de loisirs et groupes divers,
- des groupes à caractère social et éducatif.

La base de loisirs propose :

- des actions éducatives et pédagogiques sociales et sportives tournées vers les populations

scolaires dans le cadre de journées et de classes de découvertes,

- des activités sportives et de pleine nature destinées au tout public, aux groupes sportifs et sociaux culturels,
- des événements et équipements touristiques et de loisirs à caractère social, également d'un large public (Plage 82, Fête du Nautisme et de la Nature, piscines et toboggan, jeux d'eau, piste cyclable, parcours de santé, location de matériel nautique...).

La piscine de la base de loisirs du Tarn et de la Garonne à Saint-Nicolas-de-la-Grave.



DES PROJETS PLÉBISCITÉS DEPUIS 2019 POUR LES SCOLAIRES

La journée découverte sport et environnement

Cette opération, pour sa seconde année d'existence, s'adresse à tous les types de groupes souhaitant organiser une journée de fin d'année, de cohésion, d'intégration et propose la pratique et la découverte d'activités sportives et de nature.

Les journées d'intégration pour les élèves de 6^{ème} des collèges publics

Le lancement de ce projet, dont l'objectif est d'instaurer le « *vivre-ensemble* », d'encoura-

ger l'entraide, de développer la cohésion et l'esprit d'équipe hors les murs de l'établissement scolaire, a eu lieu pour la première fois en septembre 2019.

Fort de son succès, le concept est reconduit pour 2020 avec une prise en charge financière, par le Conseil départemental, des activités proposées par l'équipe d'animation de la Base.

Les journées du goût

Ces journées s'inscrivent dans le cadre de la politique du « *Bien manger en Tarn-et-Garonne* ».

L'objectif de cette action est de faire découvrir et apprécier des produits alimentaires frais, issus de notre territoire, en les valo-



risant auprès des plus jeunes de nos élèves tarn-et-garonnais. Le concept s'adresse et est adapté à tous les niveaux de l'école maternelle, de la toute petite section à la grande section/CP.

Un partenariat avec Interfel et le Laboratoire vétérinaire départemental est reconduit pour 2020.

LES ÉVÈNEMENTS POUR LE TOUT PUBLIC

La fête du nautisme

Elle réunit un dimanche de fin juin de chaque année tous les amoureux de la voile, canoé, padlle, aviron... qui ont envie de tester, de s'essayer au plaisir de la navigation, pour le bonheur des petits comme des grands.

L'activité nautique

La location du matériel sportif et nautique complète l'offre de la Base et continue à satisfaire les usagers. Les pédalos sont toujours aussi appréciés pour découvrir le confluent.

La piscine

L'ouverture de la piscine s'étend du 1^{er} juin au 30 septembre. Du 1^{er} juillet au 31 août les horaires d'ouverture pour le grand public sont de 11h à 19h30.

**1,2 million d'euros
consacré aux travaux
depuis 2016 pour une base
entièrement rénovée.**

Les cours de natation

Des cours collectifs d'apprentissage de la natation sont proposés au public durant l'été. Le Conseil départemental a signé une convention avec le Comité départemental olympique et sportif pour que les séances soient proposées gratuitement aux enfants de 6 à 12 ans dans le cadre du plan lancé par le ministère « *j'apprends à nager* ».

Le toboggan à eau

Installé à coté du grand bassin depuis 2018, il est très apprécié par le public.



En 2019

→ Un parcours de santé de 800 mètres avec 7 agrès différents a été aménagé et mis à la disposition du public.

→ Un circuit vélo utile à l'apprentissage du vélo d'une distance de 160 mètres a été créé. Ainsi la base de loisirs pourra répondre au programme « *savoir rouler à vélo* » lancé par le gouvernement en 2020. Ce circuit est également mis à la disposition du public.

DES SÉJOURS POUR FAVORISER L'APPRENTISSAGE DES JEUNES



Le séjour « savoir nager »

Il s'agit d'un nouveau projet qui s'adresse aux scolaires des cycles 2 (CP - CE1 - CE2) et 3 (CM1 - CM2 - 6^{ème}) sur la période du 1^{er} juin au 30 septembre. Ce séjour, qui s'envisage avec ou sans nuitée, s'inscrit dans le cadre des programmes d'éducation physique et sportive et particulièrement des priorités édictées par la circulaire n° 2017-127 du 22 août 2017 de l'Éducation Nationale qui évoque l'enseignement de la natation.

Un cycle de natation construit autour d'une progression conforme aux attentes des programmes scolaires est proposé aux élèves. Ils peuvent, à l'issue, obtenir une certification en natation (aisance aquatique ou attestation scolaire du savoir-nager).



Le séjour « savoir rouler à vélo »

Dans le cadre du programme « savoir rouler à vélo » lancé par le gouvernement début 2020, la base de loisirs est pressentie pour que les enfants apprennent à rouler à vélo. Ce programme propose aux enfants de 6 à 11 ans de suivre une formation de 10 heures réparties en 3 étapes, encadrée par des professionnels avec 3 niveaux de formations. Une attestation de formation sera proposée.

- 1 Savoir pédaler = maîtriser les fondamentaux du vélo
- 2 Savoir circuler = découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé
- 3 Savoir rouler à vélo = circuler en autonomie sur la voie publique



PROJET DE RESTAURATION ENVIRONNEMENTALE

SITE DU « PONT DE BIOULE » À SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE

En rive droite du plan d'eau du Tarn et de la Garonne, le Conseil départemental est propriétaire d'une parcelle d'environ 7 hectares composée d'une zone ouverte et d'un boisement. Ce site dit « du Pont de Bioule », du nom du lieu-dit proche, est historiquement rattaché au fonctionnement de la Base départementale de loisirs à Saint-Nicolas-de-la-Grave. Il est classé en zone Natura 2000 de par la présence d'une avifaune inféodée aux zones humides de la Garonne. Les potentialités écologiques de cette parcelle ont amené le Département à réfléchir à un projet de restauration environnementale. Ce projet, qui répond aux objectifs européens de Natura 2000 car orienté prioritairement en direction de l'avifaune, s'inscrit aussi dans la **politique des Espaces Naturels Sensibles**

de compétence départementale. Parmi les oiseaux « patrimoniaux » visés par cette opération, nous pouvons citer la Fauvette grisette, le Pigeon colombin, la Tourterelle des bois ou encore la Bouscarle de Cetti. Les travaux de restauration ont débuté en octobre 2019 par un girobroyage de la prairie qui tendait à se refermer et l'abattage de certains peupliers déperissants. À l'automne-hiver 2020-2021, le Conseil départemental procédera à la plantation des haies champêtres. En 2021, il sera créé un parking aux abords de ce site grâce au concours du centre technique départemental. L'entretien de la prairie et des haies sera effectué en régie par la brigade verte départementale et la Société des Sciences Naturelles de Tarn-et-Garonne réalisera les suivis écologiques (avifaunistique

notamment). En 2021, seront réalisées les plantations en remplacement des peupliers abattus ; il est en effet prévu de laisser évoluer pendant quelques mois cette zone afin de permettre une régénération spontanée de certaines essences. Enfin, sera installée aux abords immédiats du site une aire d'accueil du public qui sera sensibilisée à la richesse et à la fragilité des milieux de ce site par une signalétique pédagogique. À noter que ce projet bénéficie actuellement d'un contrat Natura 2000 avec une aide financière de l'État et de l'Europe à un taux global de 80 % des dépenses éligibles qui s'élèvent, sur 3 ans, à 32 074 € TTC.



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

SOUTENIR L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Le Schéma départemental des enseignements et de l'éducation artistiques (SDEEA) marque la volonté du Département, au travers des subventions aux écoles de musique ainsi que des projets artistiques et des formations mises en œuvre par Tarn-et-Garonne Arts & Culture, de contribuer au développement d'une offre en enseignements artistiques de qualité répartie de façon équitable sur l'ensemble du territoire.

Bilan du SDEEA 2014-2018

- **Plus d'1 million d'euros** de financement.
- Depuis 2017, **l'enveloppe d'aide aux écoles de musique augmente de manière significative.**
- Plus de **3 600 inscriptions** dans les écoles de musique en 2018, soit une hausse de 2,5 % par rapport à 2014.
- **Création de la fanfare départementale rassemblant 80 élèves** provenant de 6 écoles de musique du Département.

Le SDEEA 2019-2023, c'est un budget global en augmentation pour poursuivre 3 objectifs

- ➔ **Lutter contre les inégalités territoriales, pour un enseignement de qualité sur l'ensemble du territoire**, avec un soutien renforcé auprès des écoles les plus fragiles.
- ➔ **Lutter contre les freins d'accès à la culture** en finançant davantage les écoles de musique qui interviennent dans les écoles primaires et les collèges du Département, afin de sensibiliser un maximum d'élèves à la pratique musicale.
- ➔ **Favoriser l'innovation pédagogique** en développant des musiques actuelles dans les écoles, l'utilisation des outils numériques et la rencontre entre les arts (musique, danse, théâtre, cirque, arts plastiques...).



2 NOUVELLES AIDES

SI ON CHANTAIT

- Une aide forfaitaire de **300 €** à la création de chorale et une aide annuelle de **300 €** au fonctionnement de toute chorale associative existante.
- Une aide de **10 000 €** à la création de poste de musicien enseignant intervenant en milieu scolaire.





113 COMMUNES DESSERVIES PAR LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

La Médiathèque départementale de Tarn-et-Garonne est un centre de ressources documentaires et culturelles pour les bibliothèques du département, desservant 113 communes.

LA MÉDIATHÈQUE EN CHIFFRES

- **110 000 € de subventions** aux communes et communautés de communes sur la période 2015-2019 pour financer les travaux de construction, rénovation, aménagement de bibliothèques, les ré-informatisations et l'acquisition de mobilier
- Un budget moyen d'acquisition annuel de **185 000 €**
- Une collection de **250 000 documents**
- Près de **300 outils d'animation** (76 expositions, 196 kamishibais, 6 tapis lecture ou encore 5 malles jeux et 9 mallettes thématique : instruments, livres d'artistes, livres animés...) mis à la disposition des bibliothécaires du département
- **100 000 documents prêtés** chaque année

UNE MÉDIATHÈQUE RÉNOVÉE DEPUIS 2015

Réfection du système air froid/air chaud en 2015, isolation et étanchéité des toits en 2019, changement des menuiseries et des installations électriques en 2020-2021.

+ DE 900 000 € DE TRAVAUX

**92 000 €
CONSACRÉS
DEPUIS 2015 AU
DÉVELOPPEMENT
DU NUMÉRIQUE**

Depuis 2016, la Médiathèque départementale a poursuivi et amplifié le développement du numérique dans les bibliothèques du département, l'objectif étant d'offrir au plus grand nombre d'utilisateurs un accès à des services innovants et de qualité. Un catalogue de 15 ressources est disponible gratuitement dans les 50 médiathèques partenaires via leur portails internet ou celui de la Médiathèque départementale. Un parc renouvelé de tablettes i-pads est également à la disposition des bibliothèques du département. Cette année, la Médiathèque va poursuivre le développement du numérique dans les médiathèques et réseaux du département, mais également mettre en œuvre des actions d'Éducation aux Médias et à l'Information à destination des jeunes publics.

DES ARCHIVES DE PLUS EN PLUS CONNECTÉES !

Depuis 2015, 1 834 lecteurs, 36 120 documents délivrés avec une salle de lecture ouverte à tous les publics, 7 155 élèves reçus par le service éducatif. C'est aussi sur internet entre 150 000 et 200 000 visites soit 40 à 50 millions de pages vues chaque année ; un nouveau site enrichi de nouvelles rubriques comme L'Écho des Archives, destinée à faire connaître les événements importants qui ont fait l'histoire du Tarn-et-Garonne. Les Archives départementales c'est également l'acquisition de pièces rares et précieuses comme des chartes en parchemin datant du XIVe siècle.



4,3 MILLIONS D'EUROS

**pour la restructuration du bâtiment
des archives départementales afin
d'optimiser l'accueil et les conditions
de conservation des documents...**

- Une capacité de conservation doublée (20 km linéaire).
 - Salles de lecture et du service éducatif agrandies et modernisées.
 - Locaux et ateliers de numérisation (traitement et dépoussiérage des documents...).
- Achèvement des travaux prévu en 2022.**



LA CULTURE, SE PARTAGE...

...À L'ESPACE DES AUGUSTINS

L'ESPACE DES AUGUSTINS FÊTE SES 10 ANS !

Ouvert en 2010 par le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, l'espace des Augustins, c'est 10 ans d'engagement en faveur d'une culture exigeante, qui a du sens, qui bouscule et interpelle. C'est 10 ans de curiosités, d'expositions, de musiques, de cinémas, de théâtre.

Né d'une idée un peu folle de transformer un ancien couvent en salle de spectacle, dédiée à toutes les manifestations culturelles, l'espace des Augustins a su bousculer les codes et fédérer un public de plus en plus nombreux chaque saison.



**Les chiffres
parlent
d'eux-mêmes :**
**plus de 300
événements
culturels
et plus de
50 000
spectateurs !**

Cet anniversaire n'aurait pas de sens sans tous les artistes, comédiens, chanteurs, musiciens, qui ont défilé sur le « plateau » ou dans la salle d'exposition. Mais cet anniversaire n'aurait pas de sens également sans le public ! Pour cette saison anniversaire, l'espace des Augustins a concocté une **programmation exceptionnelle :**

- # 3 expositions majeures
- « Architectures en scène », mettant en exergue les théâtres et salles de spectacles remarquables à travers le monde,
- « Trans Naturam II », exposition de peintures de l'artiste montalbanaise Danielle Chevalier,

→ et enfin une exposition de photos avec « Empreintes d'hier et d'aujourd'hui : échappées industrielles en Tarn-et-Garonne ».

Du théâtre avec Eric Métayer et ses trente personnages dans « Un monde Fou »,

De l'éclectisme musical avec Da Silva ou bien encore le duo Thomas Enhco et Vassilena Serafimova,

Du flamenco avec Lucia Alvarez... et bien d'autres surprises.

Les portes seront à nouveau ouvertes à partir du 1^{er} octobre, alors... bienvenus à l'espace des Augustins !



espacedesaugustins



@espacedesaugustins



@espacedesaugustins



espace des Augustins

...À L'ABBAYE DE BELLEPERCHE

3 bonnes raisons de venir

- **5 espaces thématiques permanents** (Abbaye, les Graffiti, La table est mise, La terre et le thé)
- **1 à 3 expositions temporaires/an**
- **Des activités gratuites** : visites commentées, atelier, jeux, livrets, jeux de rôle, escape games

Plus de 112 000 visiteurs depuis 2015 et près de **9 000 enfants, ou jeunes adultes et leurs accompagnateurs** accueillis chaque année.

Le saviez-vous ?

Une exposition permanente de 500 m² qui vient d'être repensée entièrement sur deux ans grâce à l'investissement de la collectivité afin de présenter au public plusieurs milliers d'objets datant du Moyen Âge à nos jours.

L'ABBAYE C'EST AUSSI UNE PROXIMITÉ AVEC SON PUBLIC

Visites, ateliers, jeux créés à l'occasion des expositions temporaires.

Création de nombreux **supports (quiz, jeux...)** en fonction des projets et des actualités



Sur le temps scolaire

- élèves cycles 1, 2, 3 : **14 visites et ateliers différents** proposés
- collégiens : **3 visites découverte** disponibles
- lycéens et étudiants : **5 visites commentées**

Hors temps scolaire

- **10 visites ludiques** et visites-atelier proposées
- Familles : **5 visites-atelier adulte-enfant/an** (Les Mercredis de l'abbaye), **2 journées Jeu de rôle/an**, **3 Chasses au trésor « Partir en livre »/an**
- **9 livrets-jeu gratuits** à disposition

L'abbaye est toujours inclusive par ces nombreuses médiations adaptées au public en situation de handicap ou de fragilité sociale.



Près de 5 000 visiteurs/an

L'ABBAYE C'EST TROP FUN !

- **4 000 sourires et rires d'enfants/an**
- **15 jours/an** destinés uniquement au jeune public
- **7 événements et spectacles uniquement pour eux** : Festival Big Bang des arts, Journées Occitanes, Festival de la voix, Journées Nationales de l'archéologie, Partir en livre, Les Médiévales de Belleperche.

Sans oublier les « Grands » avec des rendez-vous devenus incontournables et plébiscités :

- La Nuit de l'abbaye
- La Murder party
- Le pique-nique concert
- Les Médiévales



Abbaye de Belleperche - Musée des Arts de la Table

AGENDA

La crise sanitaire liée au Covid a durement frappé l'économie mais elle a également fait beaucoup de dégâts dans le milieu de la culture. Nombre d'événements, de rencontres, ou de spectacles prévus cet été ont été annulés. Et même si certains festivals ont tout de même pu avoir lieu, l'été 2020 aura laissé sur leur faim tous ceux qui apprécient en particulier le spectacle vivant.

Mais nous voilà à la rentrée et comme vous pouvez le constater ci-dessous, l'agenda culturel de ces prochains mois est bien rempli. Beaucoup de manifestations sont programmées ; celles de l'abbaye de Belleperche ou des Augustins, des productions du Conseil départemental, mais aussi toutes celles qui sont proposées par des associations que soutient le Département. Car, bien sûr, le Conseil départemental reste un partenaire essentiel de la culture et de ses acteurs locaux car il sait qu'en ce moment, plus que jamais, nous avons tous besoins de nous détendre, de sourire, de chanter ou d'être émue. La culture nous fait du bien, profitons en !

Septembre

4 et 5 septembre - 19h
Coutures - L'Arène
LES DÉCOUSUES D'ÉTÉ

Repas spectacle
Organisateur : Cie Arène Théâtre
/ asso Les décosues.

Renseignements :
05 63 94 05 78

www.arenetheatre.fr



9 au 13 septembre
Moissac - Lafrançaise
FESTIVAL DES VOIX,
DES LIEUX... DES MONDES BIS

Organisateur :
Moissac Culture Vibrations

Renseignements :
05 63 05 00 52

festivaldesvoix-moissac.com

13 au 15 septembre

Grisolles

FESTIVAL WEEK-END DOUX

Organisateur : Week-end doux -
comité des fêtes

Renseignements :

06 03 04 06 86

www.week-end-doux.com

18,19 et 20 septembre

Lavaurette, Lauzerte

et Saint-Antonin-Noble-Val

LES RÉSONANCES

DE SEPTEMBRE

Tarn-et-Garonne Arts & Culture

Renseignements :

05 63 91 83 96

www.tgac.fr

18 et 19 septembre - 18h à 2h

Montbartier

Parking salle des Fêtes

FESTIVAL L'ÉCHAPPÉE

MUSICALE

Musiques diverses

Organisateur :

Association Les Porteurs de Son

Renseignements :

07 69 04 01 97

www.lechappeemusical.com



19 et 20 septembre - 10h-19h

Cordes-Tolosannes

Abbaye de Belleperche

LES MÉDIEVALES

DE BELLEPERCHE

FEMME(S) AU MOYEN ÂGE

Poursa 14^e édition, Les Médiévales
font la part belle aux femmes.

Possibilité de restauration

sur place à midi

Boissons et collations toute

la journée

Entrée gratuite

Organisateur :

Conseil départemental

de Tarn-et-Garonne

Renseignements :

05 63 95 62 75

www.belleperche.fr

Octobre



2 au 11 octobre

Montauban et autres lieux

PASSIONS BAROQUES

Organisateur : Amis de

l'orchestre Les Passions

Renseignements :

05 63 63 60 60

les-passions.fr



3 au 17 octobre
Verdun-sur-Garonne
et autres lieux
LES INTÉGRALES D'AUTOMNE
7^e ÉDITION

Organisateur : Ni une ni deux
Renseignements :
06 28 79 40 33
lesintegralesdautomne.org



4 octobre - 15h
Cordes-Tolosannes
Abbaye de Belleperche
LES INTÉGRALES D'AUTOMNE
7^e ÉDITION

RENAUD GARCIA-FONS
& CLAIRE ANTONINI
Farangi
Contrebasse et théorbe
Concert gratuit
Tout public
Organisateur : Ni une ni deux
Renseignements
et réservation : 05 63 95 62 75
www.belleperche.fr

8 au 11 octobre
Moissac - Lafrançaise
FESTIVAL DES VOIX,
DES LIEUX... DES MONDES BIS

Organisateur :
Moissac Culture Vibrations
Renseignements :
05 63 05 00 52
festivaldesvoix-moissac.com

Novembre

6 et 7 novembre
Castelsarrasin
Salle Jean Moulin
FESTIVAL GRAIN DE SEL
ESCAPADE

Organisateur : Les Amis de Pierre
Renseignements :
www.festivalgraindesel.com

8 novembre
Saint-Porquier
FESTIVAL GRAIN DE SEL
ESCAPADE

Organisateur : Les Amis de Pierre
Renseignements :
www.festivalgraindesel.com



10 au 29 novembre
Montauban et autres lieux
LETTRES D'AUTOMNE
30^E ÉDITION

À la croisée des langues
Organisateur : Confluences
Renseignements :
05 63 63 57 62
lettresdautomne.org

Décembre

5 AU 20 DÉCEMBRE
Valence d'Agen
NOËL EN CIRQUE
Organisateur :
association Noël en cirque
Renseignements :
05 63 39 52 52
www.noelencirque.fr

Saisons culturelles



L'Espace des Augustins
Organisateur :
Conseil départemental
de Tarn-et-Garonne
Renseignements :
05 63 93 90 86
www.espacedessaugustins.fr

L'Espace VO
Organisateur : L'Espace VO
Renseignements :
06 42 34 55 93
www.lespacevo.com

Le Fort
Organisateur :
La brique rouge productions
Renseignements :
05 63 21 26 00
lefort.online



Le Rio Grande
Organisateur : Le Rio Grande
Renseignements :
05 63 91 19 19
www.lerio.fr

Théâtre de l'Embellie
Organisateur : Théâtre embellie
Renseignements :
05 63 91 96 20
theatre-embellie.fr

Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité, donne la parole aux différents groupes de l'Assemblée départementale. Ces groupes politiques s'expriment librement. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs (art. 68 du règlement intérieur).

Groupe des Radicaux Républicains et Apparentés

Lors de la réunion du 9 mars 2020, le Conseil Départemental, sur proposition du Président de l'assemblée, a décidé de ramener de 150 000 € à 100 000 € le seuil des subventions départementales.

Cette proposition rejetée par 14 Conseillers Départementaux aura une incidence pour les communes et les communautés de communes du département qui seront ainsi contraintes de s'endetter.

Il est assez paradoxal de voir la majorité départementale s'efforçant de démontrer que la dette du Conseil Départemental, grâce à l'action entamée en 2012 par l'ancienne majorité, baisse et par contre, obliger les communes à recourir à l'emprunt.

Il aurait aussi été nécessaire que la majorité départementale se décide à réaffecter sur l'enveloppe 2020-2026 des 10 communautés de communes du département dont les compétences ne cessent de croître, une partie des 13,8 M€ non consommés sur 2016-2019.

Notre groupe l'a proposé mais une fois encore, la majorité départementale a rejeté cette proposition.

Nous demandions que sur les 13,8 M€ non consommés, 3,36 M€ aillent gonfler les propositions initiales du Président de l'assemblée, ce qui en cette période de relance souhaitée par les pouvoirs publics, aurait aidé aux besoins de tous.

Jean-Michel Baylet, Jean-Luc Deprince,
José Gonzalez, Christiane Le Corre,
Marie-Claude Nègre, Denis Roger,
Michel Weill.

Groupe Socialistes et Apparentés

Le temps passe et pourtant peu de changement.

Sur le plan sanitaire la prudence reste de mise et nous ne sommes pas à l'abri d'une reprise active de propagation du Covid. Restons tous vigilants et respectons les gestes barrières, pour nous, pour les autres.

Au niveau départemental la présentation du Compte Administratif 2019 n'amène pas de surprise : il reste 41 millions d'euros dans les caisses du département. Notre groupe propose que les enveloppes annoncées pour les subventions des communes et intercommunalités, dans lesquelles il reste plus de 20 % du budget alloué, soient utilisées. Nous proposons également la construction d'un 5^{ème} collège à MONTAUBAN pour permettre à nos élèves d'étudier dans de meilleures conditions. La construction de salles de sports à Montech et de gymnase à Verdun nous paraît prioritaire.

L'attitude peu respectueuse envers les élus qui n'appartiennent pas au groupe du Président, ne change pas non plus... pas plus que « le mutisme » du groupe des « mobilisés » soumis aux consignes du président.

C'est dans un esprit constructif que nous validons les bonnes décisions, sommes vigilants sur les sujets sensibles et nous opposons, chacun avec notre libre arbitre, sur les dossiers qui nous interpellent et ne correspondent pas à nos engagements envers les Tarn-et-Garonnais.

Catherine Bourdoncle-Larnaudie,
Ghislain Descazeaux, Liliane Morvan,
Dominique Sardeing-Rodriguez.

**Groupe
Les Républicains**

**Bulletin d'« informations »
du Conseil départemental ?**

À quelques mois de l'échéance de ce mandat (mars 2021), sommes-nous vraiment « informés » par ce magazine qui revendique une gestion beaucoup « plus forte et plus équitable », alors qu'en réalité il n'en est rien ?

À titre d'exemple :

- Les travaux de voirie « en augmentation » de 8,82 %.
En fait, due en partie à l'inflation de la hausse des prix des matériaux et de carburant depuis 2010.
- Les aides aux communes « en augmentation ». En réalité, tout le monde sait que, sur l'enveloppe initialement accordée, 20 millions d'euros ne pourront pas être utilisés car les communes n'avaient pas les moyens de cofinancer.
- Les aides aux intercommunalités « en augmentation » de 29,5 % sont totalement insuffisantes au regard de la loi NOTRe qui leur a dévolu de nombreuses compétences et, de ce fait, de nombreux besoins en trésorerie, notamment en voirie.

Et que dire de la pratique démocratique ?

- Le nouveau recueil des politiques publiques mis sur table lors du vote du Compte Administratif du 26 juin dernier, sans aucune concertation avec les élus.
- Encore plus grave : après 3 ans de présidence à la CLI (Commission Locale d'Information auprès de la centrale nucléaire de Golfech), Mathieu ALBUGUES vient d'être « démissionné » par le Président sans aucun motif.

En conclusion, le nouveau Monde est finalement bien pire que l'ancien...

**Mathieu Albugues, Brigitte Barèges,
Monique Ferrero**

**Groupe « Mobilisés
pour le Tarn-et-Garonne »**

**Être au service du Département,
c'est du concret !**

Éducation, solidarité, entretien des routes, agroécologie, aide aux communes, tourisme, aide aux agriculteurs, fibre optique, sécurité et insertion... nombreux sont les champs d'action du Conseil départemental.

Dans tous ces domaines, nous œuvrons quotidiennement à votre « Bien vivre » ! Nous investissons, réparons, construisons et ça, c'est du concret, du visible !

Nos territoires ont encore un grand rôle à jouer et la nouvelle étape de décentralisation évoquée récemment par le Premier ministre nous conforte dans notre mobilisation pour vous et pour toute la collectivité.

Car, comme le rappelait Jean Castex : « *Les territoires, c'est la vie des gens. Libérer les territoires, c'est libérer les énergies. C'est faire le pari de l'intelligence collective. Nous devons réarmer nos territoires* », a-t-il même insisté.

Vous rappelez-vous du refrain... Ain't no mountain high enough (traduisez par *il n'existe pas de montagne assez haute*) chanté par Marvin Gaye en 1966 ? Peut-être l'avez-vous chanté sur le trajet de vos vacances ?

Pour nous, il symbolise, plus que jamais, que nous sommes prêts à relever ces futurs défis et avec votre confiance, à soulever des montagnes.

Toujours unis, toujours mobilisés !

**Christian Astruc, Maryse Baulu, Jérôme Beq,
Jean-Claude Bertelli, Jean-Philippe Bésiers,
Véronique Cabos, Véronique Colombié,
Francine Debiais, Gérard Hébrard,
Jean-Michel Henryot, Colette Jalaise,
Pierre Mardegan, Marie-José Mauriège,
Véronique Riols, Frédérique Turella-Bayol,
Léopold Viguié.**

**C'est
du vrai,
c'est du
concret !**

Depuis 2015,

210 millions d'euros investis

0% d'augmentation de taux d'impôt

une baisse de la dette de **7** millions d'euros